

Gabriel Laferrière

LAFG20129301

Mandaté par :

Le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal

**La citation d'immeubles et de biens patrimoniaux
Outils et formations destinés aux sociétés d'histoire de Montréal**

Travail réalisé pour :

La Fédération Histoire Québec

Université du Québec à Montréal

Été 2019

Table des matières

Mise en contexte	1
Introduction	2
Retour sur la démarche	3
Résultat et interprétation des données	4
P1 L'organisme	
P2 Les moyens d'actions	
P3 Le rapport au cadre	
P4 Le vécu	
Analyse	20
Portrait des sociétés d'histoire de l'île de Montréal	
L'importance du patrimoine bâti, de sa défense et de sa mise en valeur	
Les ressources des sociétés consultées quant au patrimoine bâti	
Conclusion	23
Annexe	25
Questionnaire soumis aux sociétés d'histoire	
Document synthèse	

Le présent travail s'inscrit dans un projet plus large rendu possible par une collaboration entre la Fédération Histoire Québec (FHQ) et le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (LHPM). Ce projet s'intéresse à la relation entre les sociétés d'histoire de Montréal et la défense du patrimoine bâti. Il s'articule, plus précisément, autour des 5 objectifs suivants :

- Faire un état des lieux des connaissances et des outils dont disposent actuellement les sociétés d'histoire de Montréal pour contribuer au processus de citation de biens et d'immeubles patrimoniaux;
- Professionnaliser les interventions des sociétés d'histoire afin qu'elles deviennent des interlocutrices valables dans le processus de citation patrimoniale;
- Permettre aux sociétés d'histoire de travailler en amont et de documenter les principaux biens et immeubles patrimoniaux de leur quartier ou de leur arrondissement;
- Permettre aux sociétés d'histoire de réaliser graduellement un inventaire patrimonial;
- Doter la Fédération d'outils et de matériel de formation pour ses sociétés membres relatifs à la démarche de citation d'immeubles et de biens patrimoniaux.

Étant donné son envergure, le projet proposé par la FHQ se divise en deux parties. La première de ces parties se penche sur les sociétés d'histoire de Montréal et leurs ressources quant à la protection du cadre bâti. Cette étape, intimement au premier objectif mentionner précédemment, se veut un moyen de documenter la situation actuelle et d'ainsi établir les bases sur lesquelles l'étape suivante s'appuiera. Suivant les résultats de ce premier exercice, la seconde partie du travail se penchera sur le développement d'outils ou de formation destinés aux sociétés d'histoire de Montréal.

Les pages qui suivent composent la première de ces deux parties.

Introduction

Les sociétés d'histoire, au Québec, jouent souvent un rôle important quant à la mémoire des territoires et des objets auxquelles elles s'intéressent. Si leur travail n'est pas toujours adéquatement diffusé, elles contribuent grandement à la découverte ainsi qu'à la sauvegarde de l'histoire locale. Vu leur intérêt pour l'histoire, certaines sociétés vont s'intéresser au patrimoine bâti. Bon nombre d'entre elles vont même se mobiliser pour défendre ce dernier. Afin de mieux répondre au besoin de ses sociétés membres, la FHQ s'est associée au LHPM pour définir le rapport qu'entretiennent les sociétés d'histoire de Montréal avec le patrimoine bâti. Ce travail de documentation, comme nous l'avons déjà expliqué, permettra d'éventuellement développer des outils permettant d'assister les sociétés dans leurs travaux.

Dans ce document, nous développerons d'abord sur notre démarche. Nous présenterons ensuite les données recueillies ainsi que l'analyse de ces dernières. Dans une dernière partie, nous reviendrons sur le contenu de ce document de manière à proposer 3 pistes pour la seconde partie du projet de recherche dans lequel s'inscrit ce travail.

Retour sur la démarche

Afin de réaliser un portrait des sociétés historique de Montréal et de documenter leur rapport quant au patrimoine bâti, notre démarche peut être divisée en 4 étapes.

La première étape du projet peut être définie comme étant une étape de préparation. Ici, le chercheur s'est d'abord familiarisé avec les employeurs, soit la FHQ et le LHPM. Il a notamment rencontré l'équipe permanente de la Fédération et survolé la liste de ses sociétés membres. Un itinéraire de recherche a ensuite été produit. Cette première partie du projet permit aussi au chercheur d'assister à une rencontre du Comité du patrimoine de la FHQ et d'ainsi rencontrer divers acteurs intéressés par le projet de recherche.

La seconde étape consista en la réalisation et la distribution du questionnaire. Il fut d'abord décidé de consulter les sociétés d'histoire visées par le biais d'un questionnaire vu leur nombre important (26) et nos ressources limitées. À partir des attentes de la FHQ, du LHPM et d'autres acteurs impliqués dans la démarche, l'étudiant mandaté à ensuite produit une version préliminaire du questionnaire. Quelques tables rondes ont alors permis de peaufiner l'outil en s'appuyant sur l'expertise des personnes présentes telles que MariFrance Charrette (FHQ), Clément Locat (FHQ et APMAQ), Louis Patenaude (APMAQ) et Jean-Louis Vallée (FHQ).

Une fois le questionnaire produit, le chercheur à utiliser le programme PDF interactif afin d'en faire une version interactive et d'ainsi faciliter la distribution électronique et l'éventuelle récolte. Le questionnaire, sous sa forme interactive, est disponible en **annexe**.

Pour ce qui est de la distribution, nous avons d'abord testé l'outil auprès de 3 sociétés d'histoire de l'île de Montréal. Ce premier essai a permis de confirmer l'intérêt du questionnaire produit et de corriger quelques erreurs au sein du document PDF. Suivant ce test, nous avons envoyé le questionnaire aux 23 autres sociétés d'histoire membre de la FHQ et situé sur l'île. Suivant quelques relances par courriel puis par téléphone, 20 des 26 sociétés visées par le projet nous ont retourné une version remplie du questionnaire. Ce qui représente un taux de réponse d'environ 77%.

La troisième étape, caractériser par la compilation et l'analyse des données, débuta avec la création d'un document synthèse auquel le chercheur ajouta les nombreuses données collectées au fur et à mesure qu'étaient retournés les questionnaires. Cette étape fut aussi marquée par l'analyse des données. Nous développerons sur cette analyse dans la section suivante du présent document.

La dernière étape est liée à la présentation des résultats. Suivant l'analyse des données, un nombre intéressant d'éléments marquant ont émergé. En nous appuyant sur ceux-ci, nous avons pu proposer des pistes pour la seconde partie du travail. Or, afin de pérenniser le présent travail et d'ainsi faire rayonner ses résultats, nous l'avons présenté sous deux formes. Tout d'abord, nous avons réalisé deux présentations orales: une première lors d'une journée d'échange organisée par le LHPM et une seconde lors du 54^e congrès de la FHQ. Ces présentations ont permis, d'une part, de publiciser le projet en cours de réalisation et, d'une autre, d'avoir un retour un peu plus critique sur la démarche. Nous avons aussi produit le présent document afin de laisser une trace de cette première étape et d'ainsi apporter une certaine permanence au travail réalisé.

Résultats et interprétation des données

Suivant la collecte des questionnaires remplis, nous avons produit un document synthèse regroupant l'ensemble des données recueillies. Ce document est disponible en **annexe**. Il constitue le résultat de notre enquête auprès des sociétés d'histoire œuvrant sur l'île de Montréal. Nous encourageons fortement le lecteur à consulter le document synthèse avant de consulter la section suivante.

Dans les pages suivantes, nous avons analysé les différentes composantes de ce document synthèse. Nous avons, d'une part, étudié les réponses de chaque question individuellement suivant l'ordre du questionnaire et mis en relation certaine question. Dans une seconde partie, nous avons analysé l'ensemble du questionnaire selon 4 thèmes soit :

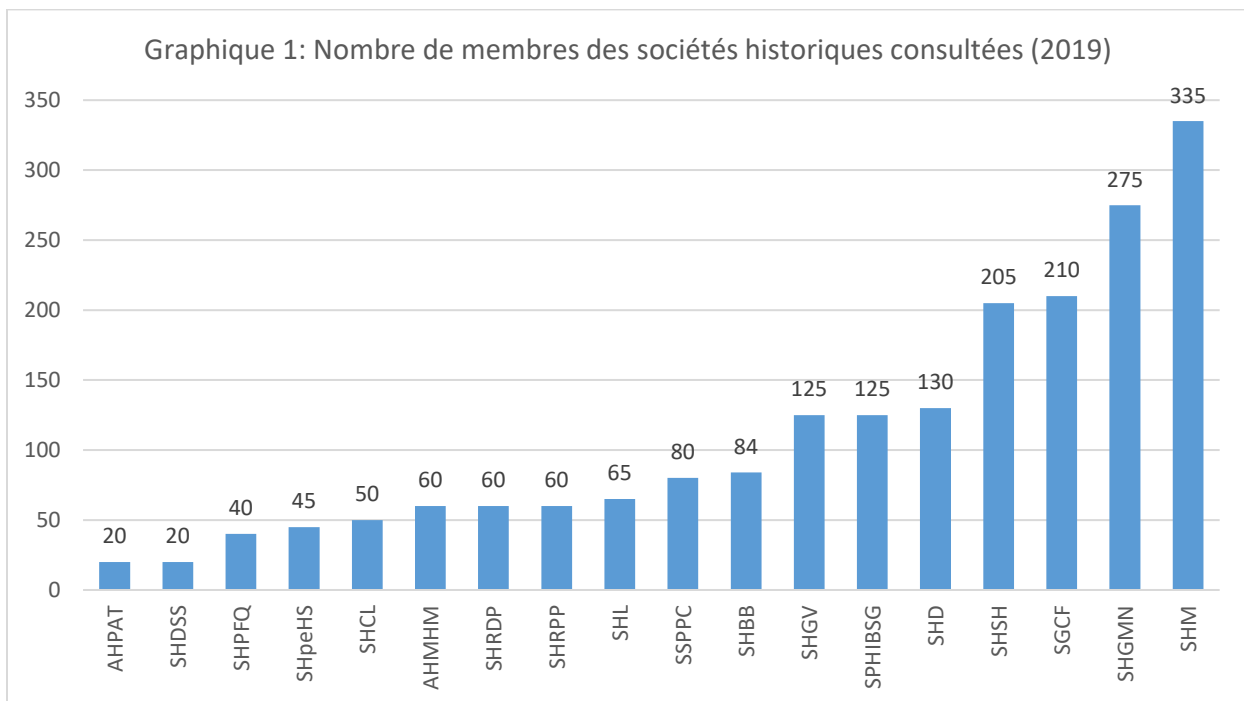
1. Le portrait
2. Le rapport au patrimoine bâti
3. Les ressources actuelles quant au patrimoine bâti
4. Les ressources demandées

Partie 1 – L’organisme Dans cette première partie, nous nous intéressons aux organismes consultés ainsi qu’au territoire couvert par ces derniers.

1.1 Au total, 20 des 26 sociétés d’histoire (77%) que nous avons mobilisées ont retourné notre questionnaire¹.

1.2 Ces dernières comptent toutes entre 3 et 9 administrateurs. La majorité (9) est administrée par 7 personnes.

1.3 Le nombre de membres varie grandement selon l’organisme. Celui-ci s’étend de 20 à 335. Les trois sociétés ayant le plus de membres sont : la Société généalogique canadienne-française, la Société d’histoire et de généalogie de Montréal-Nord et la Société Historique de Montréal. Deux organismes, soit la Société d’histoire du Plateau-Mont-Royal et Mémoire du Mile-End, ont inscrit « non applicables (NA) » à cette question.

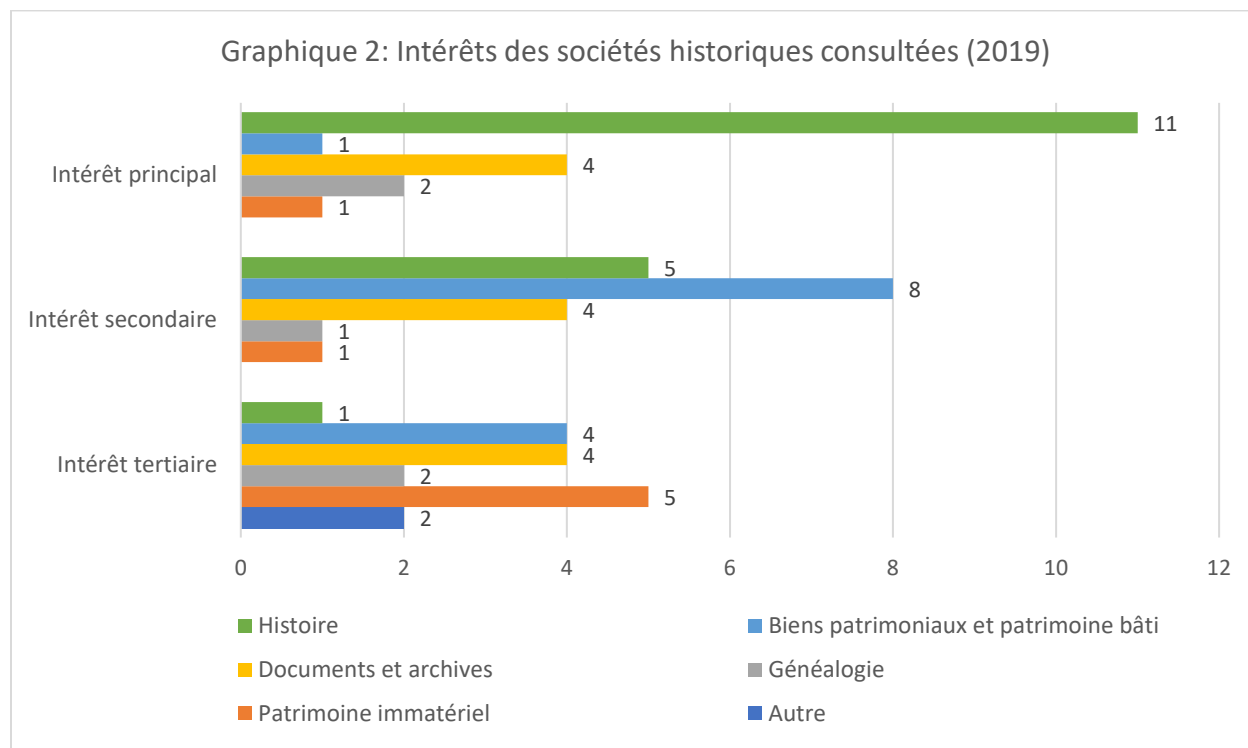


1.3.1 Au niveau du nombre de membres, la majorité des organismes indiquent observer une hausse (8) ou encore une stabilité (8). Seuls trois organismes observent une baisse (3).

¹Ces 19 sociétés sont : L’Atelier d’histoire Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (AHMHM), l’Atelier d’histoire de la Pointe-aux-Trembles (AHPAT), Mémoire du Mile-End (MME), la Société d’histoire de Lachine (SHL), la Société d’histoire de Parc-Extension Historical Society (SHpeHS), la Société historique du Domaine-de-Saint-Sulpice (SHDSS), la Société d’histoire du Plateau-Mont-Royal (SHPMR), la Société d’histoire du protestantisme franco-québécois (SHPFQ), la Société d’histoire Rosemont-Petite-Patrie (SHRPP), la Société d’histoire et de généalogie de Verdun (SHGV), la Société généalogique canadienne-française (SGCF), la Société historique Beaurepaire-Beaconsfield (SHBB), la Société historique des Cavalier de LaSalle (SHCL), la Société historique de Dorval (SHD) la Société Historique de Montréal (SHM), la Société historique de Rivière-des-Prairies (SHRDP), la Société historique de Saint-Henri (SHSH), la Société d’histoire et de Généalogie de Montréal-Nord (SHGMN), la Société patrimoine et histoire de l’île Bizard et Sainte-Geneviève (SPHIBSG), la Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire (SSPPC),

***1.4 et 1.5** Sur nos 20 répondants, 10 (50%) ont indiqué posséder une permanence. À la question suivante, 12 (60%) ont dit être logés par l'arrondissement, la municipalité ou une autre entité publique. Si on peut observer ici une tendance, le lien entre ces deux questions n'est pas aussi évident quand on étudie les questionnaires individuellement. Ainsi, il n'y a pas une réelle corrélation entre les « Oui » de la question 1.4 et les « Oui » de la question 1.5. Un bon nombre de répondants ont répondu « Oui » à l'une des deux questions puis « Non » à l'autre. On ne peut donc pas dire qu'il existe un lien en la présence d'une permanence et le fait d'être logé par une entité publique.

***1.6 et 1.6.1** 18 des 19 répondants nous ont indiqué les intérêts principaux, secondaires et tertiaires de leurs sociétés :



Tel qu'on peut l'observer au sein du tableau 2, la grande majorité des sociétés d'histoire sont principalement intéressées par l'histoire. Au total, le choix « histoire » a été sélectionné un total de 17 fois. Si les biens patrimoniaux et le patrimoine bâti sont rarement l'intérêt principal des sociétés ayant répondu à cette question, ce sont généralement leur intérêt secondaire. Le choix « Biens patrimoniaux et patrimoine bâti » a été sélectionné un total de 13 fois. Les choix « Documents et archives », « Généalogie » et « Patrimoine immatériel » ont respectivement été sélectionnés un total de 12, 5 et 7 fois. Si l'on se fie aux réponses récoltées à la question 1.6, les biens patrimoniaux et le patrimoine bâti seraient l'intérêt le plus partagé par les sociétés historiques consultées après l'histoire.

La majorité des sociétés d'histoire consultées sont surtout intéressées par l'histoire de leur territoire à partir d'un moment donné (10). Un seul répondant a indiqué être principalement intéressé par l'histoire et le patrimoine urbain.

***1.7** 18 répondants ont partagé les activités qui correspondent le plus à leur organisme. Le tableau suivant présente les réponses recueillies.

Tableau 1 : Activités des sociétés historiques consultées (2019)				
Activité	Principale	Secondaire	Tertiaire	Total
Éducation et conférence	4	4	4	12
Conservation	5	5	-	10
Recherche	3	1	3	7
Mise en valeur	1	1	4	6
Diffusion	3	2	-	5
Publication	-	2	3	5
Exposition	-	2	2	4
Sensibilisation	-	2	1	3
Défense	1	-	1	2
Promotion	1	-	1	2
Autre	1	-	1	2

Selon ces données, les trois activités les plus répandues au sein des sociétés d'histoires consultées sont : l'éducation et les conférences (12), la conservation (10) ainsi que la recherche (7). Il est intéressant d'observer que le choix « défense » n'a été sélectionné qu'un total de 2 fois. Si la question 1.6 a fait ressortir les biens patrimoniaux et le patrimoine bâti comme étant le principal intérêt des sociétés d'histoire après l'histoire, le tableau 3 semble indiquer la défense de ce dernier n'est pas l'une des principales activités des sociétés d'histoire consultées. Étant donné la nature sporadique des luttes pour le patrimoine, il est possible que la défense ait été relayée au second plan, car elle occupe une place moins importante dans le quotidien des organismes consultés. Comme nous le verrons plus loin, la majorité (15) des sociétés consultées se sont déjà mobilisées pour défendre un patrimoine bâti.

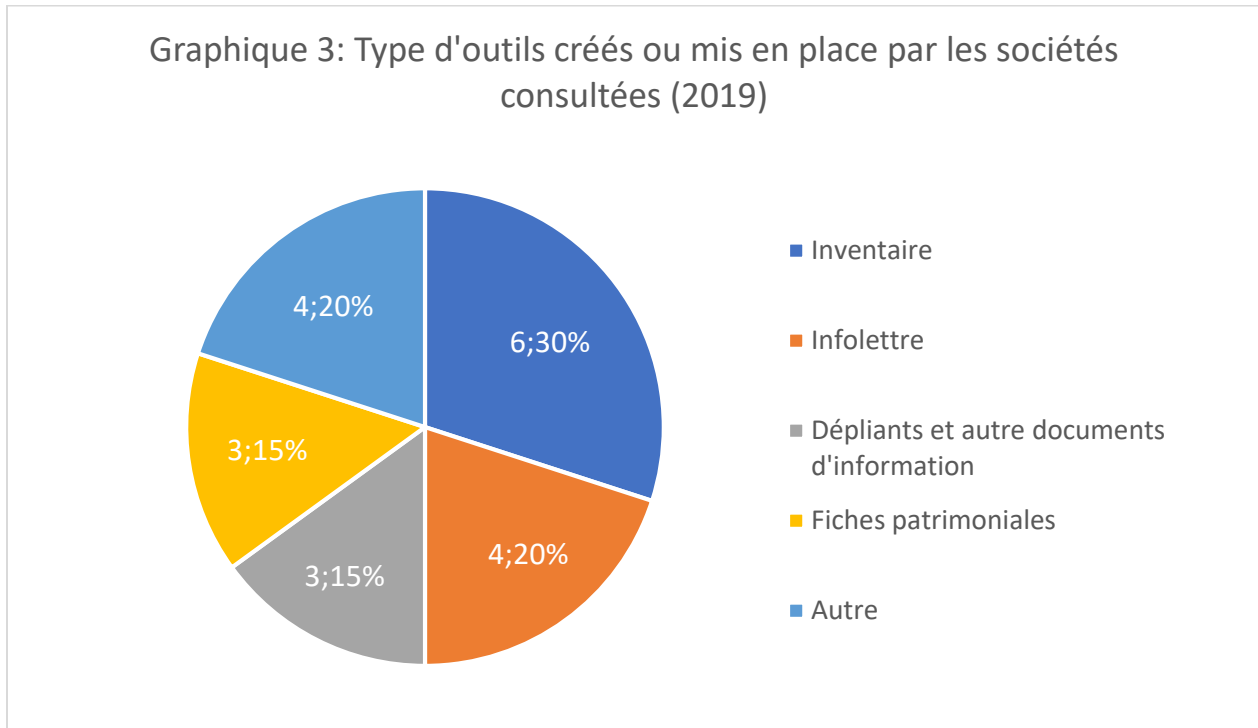
***1.7.1** À la question : « Les activités de votre organisme traitent-elles habituellement de questions liées au patrimoine bâti? », environ la moitié (10) des répondants ont répondu oui. Cette donnée est intéressante puisqu'elle permet d'interpréter les réponses apportées à la question précédente. On peut ainsi prétendre qu'environ la moitié des activités mentionnées à la question 1.7 ont un lien avec le patrimoine bâti.

1.8 Au niveau de l'échelle d'intervention, la grande majorité des sociétés œuvre à l'échelle de leur quartier (6) ou de leur arrondissement (9). Un seul d'entre eux, soit la Société d'histoire du Domaine-du-Saint-Sulpice œuvre à l'échelle d'un lieu. Deux organismes œuvrent, quant à eux, à l'échelle de la province. Ce sont la Société d'histoire du protestantisme franco-québécois et la Société généalogique canadienne-française.

1.9 Des 20 organismes consultés, 17 œuvrent sur le territoire de la Ville de Montréal. Les trois autres sont situés sur l'île de Montréal, dans des territoires défusionnés.

Partie 2 – Les moyens d’action Cette seconde partie du questionnaire nous a permis de nous intéresser aux ressources humaines, matérielles et financières des organismes consultés quant à la défense du patrimoine.

***2.1 et 2.1.1** Parmi les 20 sociétés consultées, 11 (55%) ont indiqué avoir **créé ou mis en place** des outils afin de défendre le patrimoine bâti en cas de menace. Le graphique suivant affiche la distribution des outils mis en place par ces 11 organismes :

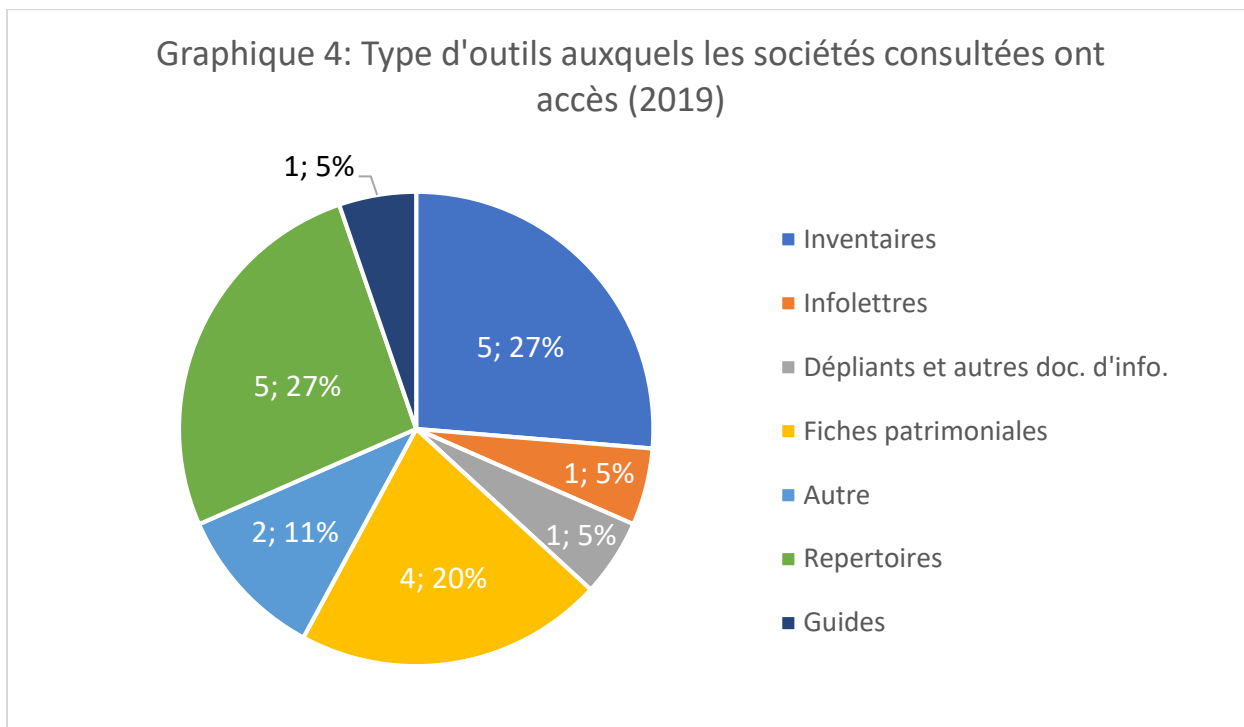


On observe ici que la majorité des outils créés ou mis en place par les sociétés d’histoire sont en lien avec l’identification (« Fiches patrimoniales » et « inventaires ») ou encore avec la sensibilisation (« Dépliants et autres documents d’information » et « infolettres »). Ce que le graphique ne montre pas, c’est qu’aucune des sociétés d’histoire consultées n’a sélectionné les choix « guides » et « plans d’action » qui sont davantage tournés vers la prévention. On peut ici présumer que le rôle important que jouent Heritage Montréal et d’autres organismes luttant pour la défense du patrimoine à ce niveau rend la prévention moins importante à l’échelle couverte par les sociétés d’histoire (voir **2.6 et 2.6.1**). On peut aussi penser que les ressources limitées des sociétés d’histoires ne leur permettent pas de s’étendre à la prévention (voir **2.5, 2.5.1 et 2.5.2**). Une troisième option serait que la prévention ne fait pas partie du mandat des sociétés consultées. Cette dernière option semble toutefois moins réaliste vu les nombreuses luttes qu’ont menées les sociétés d’histoire consultées (voir **4.5**)

Parmi les répondants ayant mentionné la création ou la mise en place d’un inventaire, un organisme a précisé qu’il n’a pas créé ou mis en place un inventaire, mais qu’il a plutôt collaboré avec l’arrondissement.

Pour ce qui est de la catégorie « Autre », 4 sociétés ont mentionné les éléments suivants : Évaluation patrimoniale, Bulletin d’info et site web, promenades, études, sensibilisation et diaporama.

2.2 et 2.2.1 Parmi les sociétés consultées, 10 ont indiqué avoir accès à des outils afin de défendre le patrimoine bâti en cas de menace. Le graphique suivant affiche la distribution des outils auxquels ces 10 organismes ont mentionné avoir accès :



Au niveau de l'accès, les inventaires et fiches patrimoniales demeurent parmi les choix les plus populaires (9). Il est toutefois intéressant d'observer l'apparition de la pointe « Répertoires » représentant une part aussi importante que la pointe « Inventaires ». Une société a aussi sélectionné le choix « Guides ».

2.3 et 2.3.1 Sur les 20 répondants, 10 ont répondu « Oui » à la question « Votre organisme compte-t-il des ressources humaines **internes** impliquées dans la défense du patrimoine bâti (bénévoles, stagiaires ou employés). À la question suivante, une seule société (la Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire (SSPPC)) sur les 10 ayant répondu « Oui » a indiqué que les ressources mentionnées étaient rémunérées.

***2.4, 2.4.1 et 2.4.2** Des 20 répondants, 9 ont indiqué avoir accès à des ressources humaines **externes** pouvant les assister dans la défense du patrimoine bâti. 11 ont, quant à eux répondu non à cette question. On peut ici se demander si le haut nombre de « Non » est dû à une connaissance limitée des ressources disponibles ou encore à la non-disponibilité des ressources.

Le tableau suivant présent les réponses recueillies auprès de ces 9 répondants :

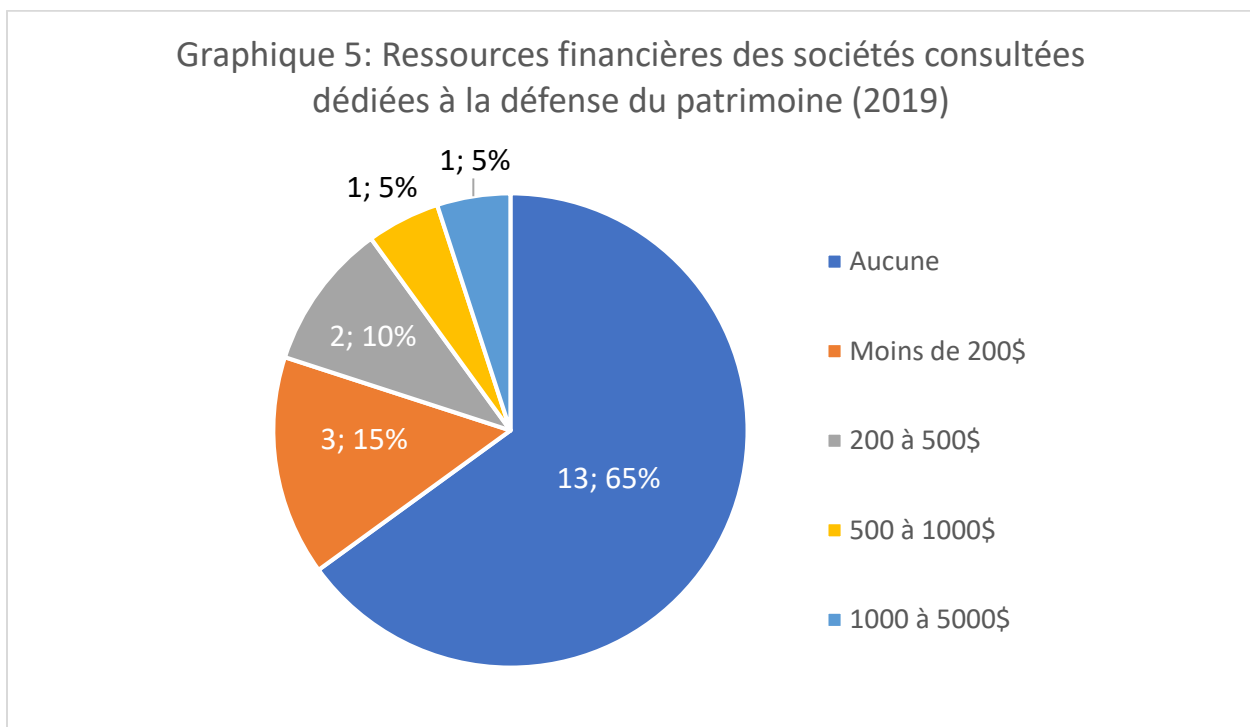
Tableau 2 : Ressources humaines externes pouvant assister les sociétés historiques consultées dans la défense du patrimoine bâti (2019)	
Ressources	Nombre de fois choisies
Organismes de défense du patrimoine	5
Ressources de l'arrondissement ou de la ville	5
Sociétés d'histoire	5

Citoyens	4
Médias	3
Membres experts	3
Réseaux	3
Consultants	2
Musées	2
Ressources du ministère	0
Sociétés privées	0

Selon ce tableau, les principales ressources humaines externes auxquelles ont accès les sociétés d'histoire en lien avec la défense du patrimoine bâti sont associées aux : organismes de défenses du patrimoine, aux ressources de l'arrondissement ou de la ville ainsi qu'aux autres sociétés d'histoire. Aucune des 9 sociétés ayant répondu à cette question n'a sélectionné le choix « Ressources du ministère ». On peut, ici aussi, se demander si ce résultat représente un problème dans l'offre ou encore un manque d'information quant aux ressources disponibles.

Parmi les 9 répondants dont les réponses figurent au tableau 2, deux sociétés ont précisé à quelles entités ces ressources humaines sont affiliées. Parmi les réponses figurent : Héritage Montréal (2), la Fédération Histoire Québec, le Centre d'histoire de Montréal, la Société d'histoire du Plateau-Mont-Royal, le Comité de citoyens du Mile-End ainsi que le Musée McCord.

***2.5, 2.5.1 et 2.5.2** 7 des 20 organismes consultés ont indiqué posséder des ressources financières dédiées, en partie ou entièrement, à la défense du patrimoine. Le graphique suivant donne une meilleure idée de l'enveloppe que possèdent les sociétés consultées afin de défendre le patrimoine :



Le graphique 5 est fort intéressant. Selon ce dernier, plus de la moitié (13 ou 65%) des sociétés d'histoire n'ont aucune ressource financière dédiée à la défense du patrimoine. 25% (5) des sociétés ont une enveloppe se situant entre 0 et 500\$ tandis qu'environ 10% (2) des sociétés consultées dédient entre 500 et 5000\$ à la défense du patrimoine. Compte tenu de ces résultats, on pourrait associer le manque de ressource financière dédiée à la défense du patrimoine à un intérêt peu marqué pour la défense de ce dernier. Or, à la question suivante, 8 des 13 répondants (62%) ayant mentionné ne pas avoir un fonds dédié à la défense du patrimoine bâti ont indiqué qu'ils auraient un tel fond si leur situation financière le permettait. Il faut ici préciser que 3 des 13 répondants n'ont pas répondu à cette question, c'est donc 80% des répondants à la question 2.5.2 qui ont indiqué qu'ils auraient un tel budget si leur situation financière le permettait. On peut ainsi présumer que ce n'est pas l'intérêt, mais plutôt la situation financière qui, pour la plupart des sociétés d'histoire consultées, fait obstacle à la défense du patrimoine bâti.

****2.6, 2.6.1 et 2.6.2** En cas de menace contre un bâtiment ayant une valeur patrimoniale, 16 (sur 18 répondants à cette question) ont mentionné pouvoir compter sur des partenaires afin de les assister dans la défense de ce dernier. Le tableau suivant présente les partenaires identifiés par ces 16 sociétés :

Tableau 3 : Partenaire potentiel des sociétés historiques consultées quant à la défense du patrimoine bâti (2019)	
Partenaire potentiel	Nombre de mentions
Autres sociétés d'histoire	7
Fédération Histoire Québec	6
Heritage Montréal	5
Médias locaux	2
Service d'urbanisme de l'arrondissement ou de la ville centre	2
APMAQ	1
Club Richelieu	1
Comité de citoyen	1
Corporation de développement communautaire	1
Conseillers municipaux	1
Élus	1
Professionnels sensibilisés	1
Union des églises françaises au Canada	1

Selon ce tableau, les principaux alliés des sociétés d'histoire consultées quant à la défense du patrimoine bâti seraient : les autres sociétés d'histoires (7), la Fédération Histoire Québec (6) ainsi qu'Heritage Montréal (4).

Le tableau 4 résume les différentes contributions que pourraient apporter ces partenaires potentiels selon les sociétés consultées :

Tableau 4 : Contribution potentielle des partenaires énumérés quant à la défense du patrimoine bâti (2019)	
Type de contribution	Nombre de mentions
Solidarité/Appui (moral)	7
Expertise	6
Sensibilisation et diffusion de l'information	5
Aide à structurer l'action et validation des démarches	2
Intervention au niveau des permis ou de la réglementation	2
Réseautage	1

2.7 et 2.7.1 Sur les 19 sociétés ayant répondu à cette question, une seule a indiqué avoir accès à des ressources financières en cas de menace contre un bâtiment patrimonial. Celle-ci, la SSPPC, indique que ces ressources proviendraient de donateurs privés. Pour ce qui est des autres sociétés, 9 ont indiqué ne pas avoir accès à de telles ressources tandis que 8 autres ont admis ne pas savoir.

2.8 À la question « Votre organisme peut-il agir et s'exprimer en toute indépendance lorsqu'il est question de patrimoine bâti? », 4 de 19 répondants ont répondu « non ». La raison mentionnée était toujours la même, soit que l'organisme est hébergé et subventionné par l'arrondissement (SPHIBSG, SHL, SHGV et SHCLS). Considérant que jusqu'à 12 des sociétés d'histoire consultées sont logées par l'arrondissement (voir 1.5), cette donnée nous indique un potentiel conflit d'intérêts pouvant affecter l'intervention des sociétés historiques hébergées par l'arrondissement. Un répondant n'a pas répondu à cette question.

Partie 3 – Le rapport aux cadres C'est ici au niveau de familiarité qu'entretiennent les organismes à l'égard de différentes lois, politiques et règlements en lien avec le patrimoine bâti que nous nous sommes intéressés.

3.1 À la question « Votre organisme est-il familier avec les principales chartes et déclarations de l'UNESCO et d'ICOMOS en matière de patrimoine bâti, notamment les chartes de Venise (1964) et de Burra (1999) ainsi que les déclarations de Deschambault (1982) et de Québec (2008)? », 2 des 20 sociétés d'histoire consultées ont répondu « Oui ». La grande majorité (18) a répondu « Non ».

***3.2** Pour ce qui est des principales lois québécoises touchant le patrimoine bâti, presque la moitié des répondants (8) ont indiqué être familiers avec la Loi sur le patrimoine culturel. 4 sociétés d'histoires, soit un peu moins du quart des répondants, ont mentionné connaître la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Très peu de répondants se considèrent familiers avec la Loi sur le développement durable (2), la Loi augmentant l'autonomie et le pouvoir de la Ville de Montréal (1) et la Loi sur le bâtiment (2).

3.3, 3.4 et 3.5 Au niveau des différents schémas et plans d'urbanisme, 5 répondants sur 20 (25%) se disent familiers avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).

8 répondants sur 20 (40%) se disent familiers avec le Plan d'urbanisme de Montréal (PUM).

Pour ce qui est des règlements d'urbanisme applicable à leur municipalité ou arrondissement, 7 répondants sur 20 (35%) disent familiers avec ceux-ci.

***3.6** À la question 3.6, nous proposons une liste de concepts et d'outils d'aménagement en lien avec la défense patrimoine bâti. Le tableau 5 présente ces différents concepts et outils ainsi que le nombre de sociétés ayant mentionné être familières avec ces derniers :

Tableau 5 : Connaissance qu'ont les sociétés consultées de différents concepts et outils d'aménagement liés au patrimoine bâti (2019)	
Concepts et outils d'aménagement	Nombre de fois choisies
Programme particulier d'urbanisme (PPU)	11
Programme d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	9
Droits acquis	7
Règlement d'urbanisme à caractère discrétionnaire (dérogation mineure, usage conditionnel, etc.)	6

Il faut ici préciser que quelques sociétés ont indiqué être familières avec l'ensemble des concepts et outils proposés. Parmi ces dernières, on compte l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles (AHPAT) Mémoire du Mile-End (MEM) et la Société historique du Plateau-Mont-Royal. On observe aussi, au travers de ce tableau, qu'environ le quart des sociétés questionnées connaissent au moins l'un des 4 concepts et outils proposés, et ce, même si ceux-ci sont davantage en lien avec l'urbanisme que l'histoire.

***3.7** Comme à la question précédente, nous proposons ici une liste d'outils liés à la conservation. Le tableau 6 présente ces outils ainsi que le nombre de sociétés ayant mentionné être familières avec ceux-ci :

Tableau 6 : Connaissance qu'on les sociétés consultées des différents outils de conservation proposés (2019)	
Concepts et outils d'aménagement	Nombre de fois choisies
Citation patrimoniale	8
Classement patrimonial	8
Avis d'intention de classement	6
Identification à l'inventaire	4
Déclaration patrimoniale	3
Plan de conservation	3
Régime d'ordonnance	1

3.8 À la question « À votre connaissance, votre milieu d'intervention compte-t-il des bâtiments protégés selon la Loi sur le patrimoine culturel (cités, classés ou identifiés)? », 14 des 20 répondants (70%) ont répondu « Oui ». 4 répondants ont répondu « Non » et 2 « Ne sais pas ».

3.9 Tout comme aux questions **3.6** et **3.7**, nous proposons ici une liste de politiques et plans d'action ayant un lien avec le patrimoine bâti. Le tableau 6 présente ces dernières ainsi que le nombre de sociétés ayant mentionné être familières avec ces dernières :

Tableau 7 : Connaissance qu'on les sociétés consultées des politiques et plans d'action en lien avec le patrimoine proposés (2019)	
Concepts et outils d'aménagement	Nombre de fois choisies
Politique culturelle du Québec	7
Politique culturelle 2017-2022 de Montréal	5
Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal	5
Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	2
Plan Montréal durable 2016-2020	2
Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023	1
Politique en lien avec le patrimoine bâti applicable à votre municipalité (si indépendante)	1

Il est ici intéressant d'observer que les sociétés d'histoire consultées sont surtout familières avec : la Politique culturelle du Québec (7), la Politique culturelle 2017-2022 de Montréal (5) ainsi qu'avec le plan d'action en patrimoine 2017-2022 qui s'y rattache (5). À cette question, 35% des sociétés ont mentionné connaître au moins une politique ou un plan d'action en lien avec le patrimoine. Si la Politique culturelle du Québec est la plus connue (7), on remarque que seule une société est familière avec le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 s'y rattachant. Peut-être est-ce parce que ce dernier est plus récent.

***3.10** Des 20 sociétés historiques questionnées, 4 (20%) ont indiqué avoir un membre ou encore un citoyen affilié à leur organisme présent sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

***3.11 et 3.11.1** À la question « Existe-t-il, au sein de votre arrondissement ou municipalité, un Conseil local du patrimoine (CLP), seulement 3 répondants sur 19 ont répondu « Oui ». 8 sociétés d'histoire ont sélectionné « non » et 8 autres « Ne sais pas ». Il faut ici préciser qu'à Montréal, le Conseil du patrimoine

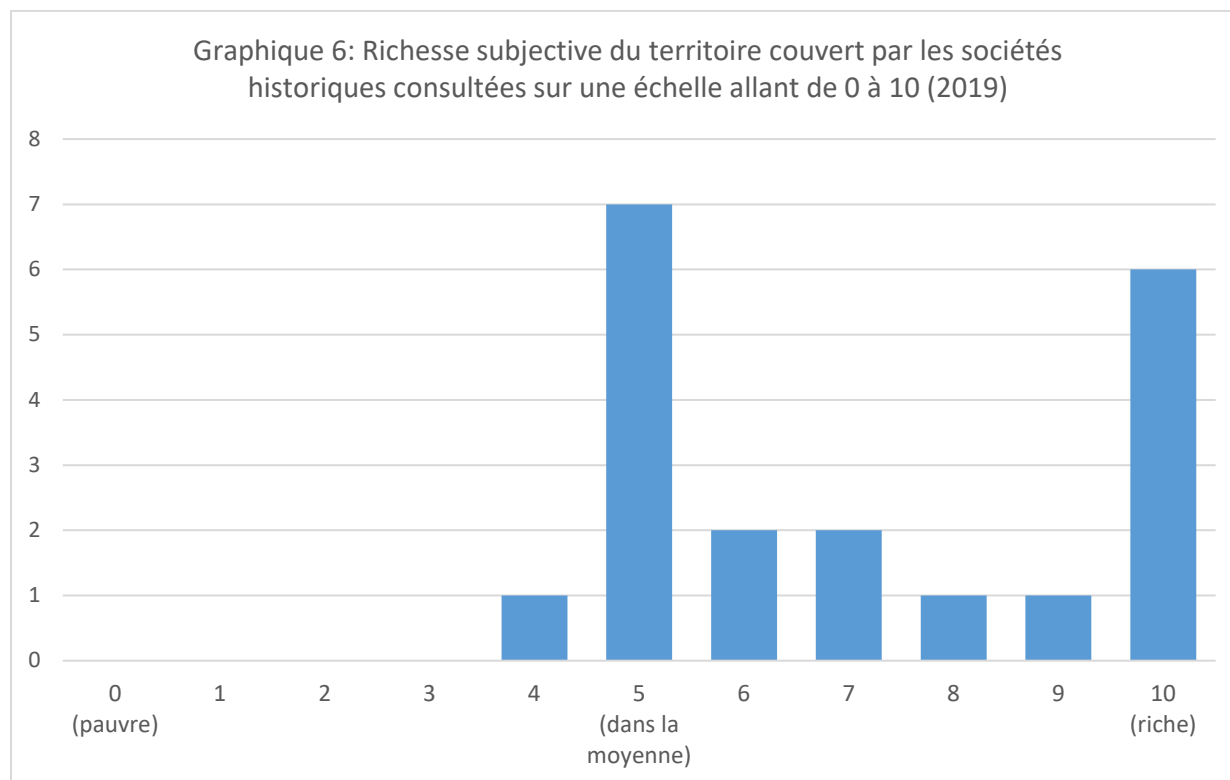
de Montréal joue le rôle, au sens qu'en donne la Loi sur le patrimoine culturel, du Comité local du patrimoine. Compte tenu des résultats obtenus à cette question, on peut se demander si le rôle de ce comité est suffisamment diffusé et connu des sociétés historiques. Étant donné l'importance de la Ville de Montréal et les ressources présentes au sein des différents arrondissements, on peut aussi se demander s'il ne serait pas plus pertinent d'avoir un comité **local** du patrimoine plus près des enjeux locaux.

Parmi les 3 sociétés ayant mentionné l'existence d'un Conseil local du patrimoine (CLP) au sein de leur arrondissement, seule la Société historique du Domaine-du-Saint-Sulpice a indiqué avoir un membre ou encore un citoyen affilié à l'organisme présent sur son Comité local du patrimoine. Il serait intéressant d'investiguer afin d'en savoir plus sur le rôle que joue le CLP.

***3.12** Sur les 20 organismes sondés, la moitié (10) ont indiqué qu'il existait, au sein de leur arrondissement ou de leur municipalité, un Comité de démolition (CD). Seulement 2 sociétés ont mentionné qu'une telle entité n'existait pas sur leur territoire. Un nombre important de répondants (8 ou 40%) ont inscrit « Ne sais pas ». Compte tenu de l'importance que peut jouer un Comité de démolition dans la sauvegarde ou la démolition d'un bien patrimonial, il serait important de faire connaître le rôle de cette entité aux sociétés d'histoire intéressées par la sauvegarde du patrimoine bâti.

Partie 4 – Le vécu Dans cette quatrième et dernière partie, nous nous intéressons aux expériences des sociétés d'histoire sondées quant à la défense du patrimoine bâti.

4.1 Nous demandons ici à l'organisme consulté de noter subjectivement, sur une échelle allant de 1 (pauvre) à 10 (riche), la richesse de son territoire en termes de patrimoine bâti. Le graphique 6 illustre les résultats obtenus à cette question :



À la lecture de ce graphique, on observe tout de suite une polarisation autour des valeurs « 5 (dans la moyenne) » (7) et « 10 (riche) » (6). On n'observe aussi qu'aucun des 20 répondants n'a sélectionné une valeur sous « 4 ». Le seul organisme ayant sélectionné une valeur sous 5, la société historique du Cavalier de LaSalle, nous expliquait avoir fait ce choix en raison du nombre important de biens patrimoniaux ayant été démoli sur son territoire depuis les trente dernières années. Suivant l'information présentée par ce graphique, il semblerait que les sociétés historiques considèrent la l'abondance et la qualité patrimoniale de leur territoire comme étant, au pire, dans la moyenne, et, au mieux, riche en termes de patrimoine bâti.

***4.2 et 4.3** À la question « De l'avis de votre organisme, le patrimoine bâti situé sur le territoire que vous couvrez est-il généralement bien **protégé** », 12 (60%) des 20 sociétés d'histoire ont répondu « Oui » et 8 (40%) « Non ».

On demandait, à la question suivante, si « De l'avis de votre organisme, le patrimoine bâti situé sur le territoire que vous couvrez est-il généralement bien **mis en valeur** ». Ici, la moitié des répondants (10) ont répondu « Oui » et l'autre moitié « Non ».

Il est intéressant de mettre ces questions en relation, car ce ne sont pas toutes les sociétés qui ont répondu la même la même réponse aux deux. En effet, parmi les 20 répondants, 8 (40%) ont sélectionné

« Oui » à la question **4.2** et « Oui » à la question **4.3**, 5 (25%) ont sélectionné « Non » et « Non », 5 (25%) « Oui » puis « Non » et finalement 2 (10%) ont d'abord répondu « Non » puis « Oui » ensuite. On observe ainsi que les territoires ayant une bonne approche en matière de protection n'ont pas nécessairement une bonne approche en matière de mise en valeur et vice-versa. Il est aussi intéressant de remarquer que l'avis des sociétés d'histoire quant à la qualité de la protection et de la mise en valeur s'effectuant sur leur territoire est très partagé.

4.4 Sur les 20 sociétés consultées, 19 (95%) considèrent leurs membres comme étant sensibles aux enjeux entourant le patrimoine bâti.

***4.5, 4.5.1, 4.5.2, 4.5.3, 4.5.4 et 4.5.5** À la question « Votre organisme a-t-il déjà eu à défendre un patrimoine bâti menacé? », 15 (75%) des sociétés ont répondu « Oui ». Voici une liste des biens patrimoniaux que les sociétés d'histoire consultées nous ont dit avoir défendus :

Atelier d'histoire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (AHMHM) : l'École Baril, l'Église Saint-Clément et l'Église Très-Saint-Nom-de-Jésus;

Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles (AHPAT) : l'Église Sainte-Germaine-Cousin, le Moulin à vent de Pointe-aux-Trembles;

Mémoire du Mile-End (MME) : le Bain Saint-Michel, le Monastère des Carmélites et le Théâtre Rialto;

Société d'histoire de Lachine (SHL) : la Maison LeBer-LeMoyné et son pourtour;

Société d'histoire de Parc-Extension historical society (SHpeHS) : la passerelle ferroviaire et la Maison du gardien;

Société historique du Domaine-de-Saint-Sulpice (SHDSS) : le Domaine Saint-Sulpice;

Société d'histoire du Plateau-Mont-Royal (SHPMR) : l'Hôtel-Dieu et l'institut des sourds-muets;

Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie (SHRPP) : la Clinique des inspections des viandes et les maisons « Shoebox »

Société d'histoire et de généalogie de Verdun (SHGV) : l'Auditorium de Verdun et la Maison Nivard de Saint-Dizier;

Société généalogique canadienne-française (SGCF) :

Société historique Beaurepaire-Beaconsfield (SHBB) : la Maison Tendance (Trend House) et d'autres maisons anciennes;

Société historique des Cavalier de LaSalle (SHCLS) : le Manoir Ogilvie, le Moulin Flemming et divers autres bâtiments;

Société historique de Rivière-des-Prairies (SHRDP) : la Maison Émyril Pepin;

Société d'histoire et de Généalogie de Montréal-Nord (SHGMN) : la Maison Brignon dit Lapierre;

Société patrimoine et histoire de l'île Bizard et Sainte-Genève (SPHIBSG) : l'une des dernières maisons de ferme (datant de 1810);

Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire (SSPPC) : l'ancien Hôtel Pointe-Claire (Le Pionnier), diverses maisons anciennes et Pointe (moulin et couvent).

C'est ainsi la majorité des sociétés historiques qui se sont déjà mobilisées pour la défense du patrimoine bâti. Aux questions **4.5.2 et 4.5.3**, les sociétés consultées ont résumé quelques-unes de ces luttes ainsi que le résultat obtenu. Vu leur ampleur, nous ne répèterons pas ces données qui sont accessibles au sein du document synthèse, voir pages 14 à 18/23 (du document synthèse).

À la question **4.5.4** où nous demandions si un outil spécifique aurait pu aider la société d'histoire dans sa lutte, 8 répondants ont indiqué des éléments en lien avec la diffusion de l'information (2), le financement, la formation, des outils réglementaires ainsi que la sensibilisation. Un seul répondant à indiquer avoir eu accès à suffisamment de ressource. Il est possible de consulter les réponses sous leur forme originale à la page 19/23 du document synthèse. Une des réponses n'étant pas en lien avec la question posée, nous l'avons ignorée.

Les 5 sociétés ayant répondu non à la question **4.5** sont : la Société d'histoire du protestantisme franco-québécois (SHPFQ), la Société généalogique canadienne-française (SGCF), la Société historique de Dorval (SHD), la Société Historique de Montréal (SHM) et la Société historique de Saint-Henri (SHSH). À la question **4.5.5**, 3 de ces 5 sociétés ont précisé pourquoi : 2 d'entre elles ont indiqué ne pas en avoir l'occasion tandis qu'une à indiquer que son mandat ne s'étendait pas à la défense du patrimoine bâti.

***4.6, 4.6.1, 4.7 et 4.7.1** À la question « Votre organisme a-t-il déjà eu à faire des représentations auprès d'un conseiller municipal? », 16 de 19 répondants (84%) ont répondu « Oui ». Au sein de cet échantillon, 9 (56%) ont précisé que ces représentations avaient eu des retombées positives. 7 (44%) ont indiqué l'inverse. Certaines sociétés d'histoire ont ici développé. Ces développements sont accessibles aux pages 20 et 21/23 du document synthèse.

À la question « Votre organisme a-t-il déjà eu à faire des représentations lors d'une séance du conseil municipal? », 10 de 20 répondants (50%) ont répondu « Oui ». Au sein de cet échantillon, 7 de 12 répondants (58%) ont précisé que ces représentations avaient eu des retombées positives. 7 (42%) ont indiqué l'inverse. Certaines sociétés d'histoire ont ici développé. Ces développements sont accessibles aux pages 21 et 22/23 du document synthèse.

Il est ici intéressant d'observer que les sociétés d'histoire consultées se sont plus souvent investies auprès des conseillers municipaux (84%) que lors des séances du conseil municipal (50%). Dans les deux cas, on observe des résultats similaires, soit un taux de retombées positives de 56 et 58%.

***4.8 et 4.8.1** Sur 19 répondants, seulement 4 (21%) sociétés d'histoire indiquent avoir déjà eu à faire des représentations auprès d'un Comité de démolition. Un seul de ces 4 participants (25%) décrit les retombées de ces représentations comme ayant été positives. Les développements fournis par les 4 sociétés d'histoire ayant répondu à la question **4.8.1** sont disponibles à la page 22/23 du document synthèse.

4.9 Sur 19 répondants, seul 3 (16%) ont indiqué avoir déjà profité de l'expertise et du soutien offerts par la Fédération Histoire Québec et son comité du patrimoine. Si l'on se fie à la question **2.6.1**, la FHQ est tout de même perçue comme l'un des principaux partenaires potentiels qu'ont les sociétés d'histoire. On peut ainsi croire qu'un bon nombre de sociétés n'ont tout simplement pas encore eu besoin ou profité

des services offerts par la FHQ. Il faut aussi dire que la FHQ intervient davantage à l'extérieur de Montréal compte tenu du nombre important de ressources disponibles dans la métropole.

****4.10 et 4.10.1** À la question « Votre organisme souhaiterait-il obtenir davantage de ressources en lien avec la défense du patrimoine bâti? », 14 de 17 répondants (76%) ont répondu « Oui ».

Le tableau suivant résume les différentes ressources étant prioritaires pour les 12 sociétés ayant répondu à la question **4.10.1** :

Tableau 8 : Ressources demandées par les sociétés d'histoire consultées (2019)	
Partenaire potentiel	Nombre de mentions
Formation sur les différentes lois et mécanismes	4
Un guide « En cas de menace directe, quoi faire? » indiquant qui contacter, comment bâtir un dossier de contestation, etc.	4
Lettre de soutiens et communiqués dans les médias nationaux en cas de menace	3
Documentation et diffusion des expériences vécues	2
Formation quant à la conservation du patrimoine	2
Arguments en faveur de la conservation du patrimoine	1
Appui politique et moral	1
Boîte à outils regroupant les ressources collectives (par ex. H-MTL d'Heritage Montréal)	1
Création d'un outil permettant aux sociétés de communiquer entre elles	1
Financement additionnel	1
Formation quant à la création et l'entretien de sites internet et page Facebook	1
Guide sur le patrimoine bâti local	1
Représentation des sociétés d'histoire sur le plan municipal et national lors de nouvelles politiques en matière de patrimoine	1

Ce qu'on remarque d'abord au travers de ce tableau c'est que les ressources demandées sont très diversifiées. Si certaines données sont mentionnées jusqu'à quatre fois, leur nombre de mentions ne représente que le tiers des répondants. Le tableau 6 est intéressant, car il donne des pistes permettant d'améliorer la capacité d'intervention des sociétés d'histoire. Outre leur nombre de mentions, beaucoup des ressources demandées sont pertinentes.

Dans le cadre du présent projet de travail, il apparaîtrait intéressant de se pencher sur les deux ressources les plus mentionnées soit : une formation sur les différents lois et mécanismes ainsi qu'un guide sur l'intervention en cas de menace.

Analyse

Au travers des prochains paragraphes, nous profiterons des données traitées dans les pages précédentes afin de proposer un portrait plus synthétique de la situation. Afin de maximiser l'efficacité et la pertinence de cette synthèse, nous avons choisi de diviser la section qui suit en 3 parties soit :

1. Le portrait des sociétés d'histoire de l'île de Montréal
2. L'importance du patrimoine bâti, de sa défense et de sa mise en valeur
3. Les ressources des sociétés consultées quant au patrimoine bâti

Ces 4 parties permettront, d'une part, de répondre au mandat octroyer par le LHPM et la FHQ et de poser les fondations nécessaires à la seconde partie du projet de recherche dans lequel s'inscrit le présent travail. Elles permettront, d'autre part, de dépasser les attentes préalablement établies afin de proposer un portrait plus complet des sociétés d'histoire consultée.

Étant donnée le fort taux de participation (77%), on peut considérer les données récoltées comme étant fidèles à la situation de l'ensemble des sociétés œuvrant sur l'île de Montréal.

Portrait des sociétés d'histoire de l'île de Montréal

Ce qu'on observe tout d'abord lorsque l'on se penche sur le portrait des sociétés d'histoire c'est que ces dernières ont chacune leur propre identité. Bien qu'elle partage un intérêt commun pour l'histoire, les sociétés consultées se distinguent évidemment par le territoire qu'elles couvrent, mais aussi par leurs fonctionnements et leurs approches. Les résultats sont assez clairs à cet effet vu la forte dispersion des réponses qui caractérise un bon nombre des questions. Il ne faut donc pas considérer les sociétés d'histoire comme un ensemble homogène, mais plutôt comme un regroupement d'organismes hétérogène intéressées par des questions similaires.

Si l'on se penche sur le fonctionnement, on observe d'abord que le nombre d'administrateurs et de membres varie grandement (**1.2** et **1.3**). Pour ce qui est du fonctionnement quotidien, la moitié des sociétés indiquent avoir une permanence (**1.4**). Plus de la moitié des répondants (60%) sont logés par l'arrondissement ou une autre entité publique (**1.5**).

Au niveau des intérêts, la grande majorité des sociétés ont indiqué être principalement intéressées par l'histoire. Les deux autres intérêts les plus populaires sont « les bien patrimoniaux et le patrimoine bâti » ainsi que « les documents et archives » (**1.6**)

Au niveau de l'approche, la majorité des sociétés historiques consultées ont indiqué s'appuyer principalement sur des activités en lien avec « l'Éducation et les conférences » ainsi qu'en lien avec la « Conservation » (il faut ici préciser que la conservation, telle que comprise par les sociétés consultées, s'applique davantage aux archives ainsi qu'à la généalogie qu'au patrimoine bâti) (**1.7**). La « Recherche » et la « Mise en valeur » sont aussi des activités populaires auprès des sociétés d'histoire. La défense n'est, quant à elle, que très rarement considérée comme étant l'une des trois activités principales des sociétés d'histoire. On peut ainsi considérer que la force des sociétés d'histoire réside actuellement dans leurs « connaissances » du patrimoine local et non pas dans leur capacité d'intervention.

Importance du patrimoine bâti, de sa défense et de sa mise en valeur

Si l'on se concentre sur le cœur du mandat, on se rend rapidement compte qu'il existe effectivement un lien entre les sociétés d'histoires de l'île de Montréal et le patrimoine bâti. Tel qu'on peut l'observer à la question **1.6**, les biens patrimoniaux et le patrimoine bâti font partie des trois principaux intérêts de la majorité des répondants. De même, la moitié des sociétés considèrent que leurs activités traitent habituellement de patrimoine bâti (**1.7**). La donnée la plus intéressante concerne toutefois les luttes réalisées : 15 des 20 sociétés consultées ont mentionné avoir déjà défendu un patrimoine bâti menacé (**4.5**). C'est ainsi le trois quarts des sociétés qui se sont mobilisés afin de défendre ce dernier à un moment ou à un autre de son histoire. Comme nous le verrons dans la section suivante, des ressources ont été investies par la majorité des sociétés en matière de patrimoine bâti. Il est à noter que certaines sociétés ne sont pas touchées par la défense du patrimoine bâti. À cet effet un répondant a mentionné avoir répondu au questionnaire par soucis de représentabilité, mais que l'objet de ce dernier n'était pas en lien avec la mission de sa société.

Les ressources des sociétés consultées quant au patrimoine bâti

C'est au niveau des ressources que se corse le rapport entre les sociétés d'histoire et le patrimoine bâti. En effet, si les sociétés consultées sont sensibles au patrimoine bâti ainsi qu'à sa défense, les ressources qu'elles peuvent mettre à la disposition de ce dernier sont limitées :

Du point de vue financier, la majorité des sociétés n'ont pas un budget dédié au patrimoine bâti (**2.5**). Pour ce qui est des sociétés ayant des ressources financières dédiées à la défense du patrimoine, celles-ci se limitent généralement à 500\$ ou moins. Comme on peut l'imaginer, cette enveloppe permet difficilement de rivaliser avec les moyens des développeurs. En cas de menace, une seule société a indiqué avoir accès à un support financier additionnel auprès de donateurs privés (**2.7 et 2.7.1**). À la question 2.5.2, 80% des répondants ont affirmé qu'ils auraient un budget dédié au patrimoine bâti si leur situation financière le permettait.

Du point de vue humain, les ressources sont aussi limitées. Comme on l'a déjà mentionné, seulement la moitié des sociétés consultées ont une permanence (**1.4**). Parmi les 20 sociétés consultées, 10 ont indiqué posséder des ressources humaines impliquées dans la défense du patrimoine (**2.3**). Pour la majorité de ces sociétés (90%), les ressources internes mentionnées ne sont pas rémunérées (**2.3.1**). On observe ainsi que la défense du patrimoine bâti se fait généralement de façon bénévole, et ce, avec les nombreux obstacles que cela sous-entend. En cas de besoin, 9 des 20 sociétés indiquent avoir accès à des ressources externes (**2.4**). La majorité indique (16 sur 18 répondants) indique pouvoir compter sur des partenaires (**2.6**). On retrouve, parmi ces partenaires, d'autres sociétés d'histoire, la FHQ ainsi qu'Heritage Montréal (**2.6.1**). Il est ici intéressant d'observer que si les ressources internes sont limitées, les sociétés d'histoire peuvent compter sur d'autres organismes afin de pallier les besoins.

Pour ce qui est des connaissances ou « du rapport au cadre » les sociétés consultées ont une familiarité très variable des lois, politiques et règlements en lien avec le patrimoine bâti. En général, près de la moitié des sociétés ont indiqué, aux différentes questions en lien avec ces mécanismes (**3.6, 3.7 et 3.9**), être familière avec au moins 1 des éléments proposés. Il faut ici préciser que certaines sociétés étaient très informées quant aux différents éléments alors que d'autres étaient très peu familières avec ces dernières. On peut présumer que le niveau de familiarité dépend, d'une part, de la formation individuelle des membres et d'une autre, des luttes que les sociétés ont menées en lien avec le patrimoine bâti. De façon

similaire, ce ne sont pas toutes les sociétés d'histoire qui sont familières avec des entités telles que les Comités consultatifs en urbanisme (CCU), les Comités locaux du patrimoine (CLP) ou encore avec les Comités des démolitions (CDD) qui sont pourtant des ressources importantes en matière de patrimoine bâti (3.11 et 3.12). Il faut mentionner que la présence d'un CLP est abstraite à Montréal puisque c'est en fait le Conseil du patrimoine de Montréal qui joue le rôle de CLP. Si un bon nombre de sociétés ont fait des représentations auprès d'élus ou lors d'une séance du conseil municipal (4.6 et 4.7), seulement 4 ont indiqué avoir déjà eu à faire des représentations auprès d'un comité de démolition (4.9).

Malgré leurs ressources limitées, la plupart des sociétés consultées se sont déjà mobilisées afin de défendre un patrimoine bâti (4.5). Il ne faut donc pas voir ce manque à combler comme un élément empêchant la mobilisation, mais plutôt comme un obstacle limitant l'efficacité de l'action.

En résumé, si les sociétés d'histoire sont souvent les entités les plus sensibles au patrimoine bâti, elles sont généralement mal équipées tant au niveau financier qu'au niveau humain. À ce niveau, leur force résiderait principalement dans l'expérience. Ainsi, la plupart de leurs connaissances et des outils qu'ils ont mis de l'avant peuvent être associés à une lutte qu'ils ont eu à mener. Aussi, les sociétés d'histoire consultées possèdent, pour la plupart, un réseau intéressant sur lequel ils peuvent compter en cas de besoin. Finalement, si le rôle que jouent les sociétés d'histoire dans la défense du patrimoine bâti est souvent sous-estimé, elles sont les entités le plus près et le plus sensible aux menaces vu leur échelle d'intervention principalement locale. Ce faisant, elles sont généralement les premières à lever le drapeau rouge. Investir dans les sociétés d'histoire permettrait certainement à ces dernières de mieux s'équiper en matière de patrimoine bâti.

Environ les trois quarts des sociétés ayant répondu à la question 4.10 ont indiqué désirer obtenir davantage de ressource en lien avec la défense du patrimoine bâti. À la question suivante (4.10.1), les sociétés ont mentionné une panoplie de ressources potentiellement pertinentes. Deux propositions ressortent du lot :

1. Des formations sur les différents lois et mécanismes;
2. Un guide permettant de structurer l'action en cas de menace.

Il est aussi intéressant de remarquer qu'une seule société a demandé un financement additionnel. On peut ainsi présumer que les besoins en termes de connaissances sont plus pressants que les besoins financiers au niveau du patrimoine bâti.

Conclusion

Les données obtenues et analysées au terme du présent exercice ont permis de tracer un portrait des sociétés d'histoire œuvrant sur l'île de Montréal. Elles donnent aussi une bonne idée de la relation qu'entretiennent ces dernières avec le patrimoine bâti. Globalement, on peut dire des sociétés d'histoire qu'elles forment un ensemble hétérogène intéressé principalement par l'histoire. La majorité d'entre elles sont aussi intéressées par le patrimoine bâti, généralement perçu comme un intérêt secondaire ou tertiaire. Si les ressources que possèdent les sociétés d'histoire quant au patrimoine bâti sont limitées tant au niveau financier qu'humain, la majorité des sociétés désire investir afin de jouer un rôle plus important en termes de défense. On remarque aussi que les sociétés d'histoire ont généralement un réseau intéressant sur lequel elles peuvent compter en cas de besoin. Ce réseau, caractérisé par son expertise et l'appui qu'il peut apporter peut généralement soutenir les sociétés là où les ressources sont limitées.

Au terme de ce travail, on peut prétendre que les sociétés d'histoire sont généralement parmi les entités les plus sensibles à la destruction du patrimoine bâti. Vu leur échelle d'intervention plus locale, elles sont bien placées pour révéler les menaces. En cas de besoin, elles sont aussi capables de se mobiliser. Il faut ici préciser que le manque de ressources mentionné plus tôt n'a pas empêché aux sociétés de se mobiliser, mais elle a probablement diminué l'efficacité ou la portée de cette mobilisation. On peut ainsi affirmer qu'investir dans les sociétés d'histoire permettrait à ces dernières de défendre plus efficacement le patrimoine bâti. Comme on l'a vu, cet investissement n'a pas à être financier, il peut passer par des outils, une expertise ou un support.

Les pistes que nous proposons pour la seconde partie du projet de recherche dans lequel s'inscrit ce travail s'inscrivent autour de deux axes d'interventions. D'une part, il faut supporter les sociétés d'histoire et encourager le travail qu'elle réalise déjà afin de sensibiliser la population à la valeur du patrimoine bâti. D'une autre, il faut aider les sociétés à agir de façons proactives pour la défense du patrimoine.

Les trois pistes proposées sont :

1. D'encourager les activités des sociétés d'histoire permettant de sensibiliser la population au patrimoine bâti.

La force des sociétés d'histoire réside principalement dans la documentation, l'éducation et la sensibilisation, la FHQ pourrait mettre sur pied un programme afin d'étendre la portée des activités déjà menées par les sociétés d'histoire.

2. De produire un document permettant la vulgarisation des principales politiques, lois, règlements et concepts en matière de patrimoine bâti.

Cette seconde piste se veut un moyen d'introduire les sociétés d'histoire au jargon ainsi qu'aux mécanismes souvent complexes ou, du moins, méconnus du patrimoine bâti. Cet outil pourrait servir de repère en matière de défense. Il permettrait aux sociétés de mieux comprendre le processus permettant la protection d'un bâtiment ou d'un autre bien patrimonial. Conséquemment, il encouragerait un meilleur dialogue entre les sociétés d'histoire et les différents acteurs impliqués autour du patrimoine bâti.

3. De créer un guide d'action en cas de menace incluant des arguments en faveur de la conservation du patrimoine, une démarche type ainsi que des ressources consultables en cas de besoins.

Cette troisième et dernière piste se veut un moyen de structurer et de professionnaliser l'intervention des sociétés d'histoire en cas de menace. Le guide en question établirait la base en matière de défenses du patrimoine bâti et proposerait une démarche générale applicable à différentes situations. Comme chaque cas est unique, l'expertise de ressources externes telle que le Comité du patrimoine de la FHQ pourrait ensuite être offerte aux sociétés d'histoire afin de soutenir celle-ci là où le guide se limite.

Annexe

La protection et la mise en valeur du patrimoine bâti

Outils et formations destinés aux sociétés d'histoire de Montréal

Le questionnaire qui suit se veut une mesure permettant la réalisation, par la Fédération Histoire Québec (FHQ) et le Laboratoire d'Histoire et de Patrimoine de Montréal (LHPM), d'un portrait des sociétés d'histoire de Montréal et de leurs ressources en ce qui a trait à la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti.

À terme, les informations tirées de ce premier exercice permettront la création et la mise en place d'outils afin d'aider les sociétés d'histoire et groupes connexes quant à la défense du patrimoine bâti. Quels qu'ils soient, ces éventuels outils se veulent un moyen d'optimiser les efforts investis afin que notre patrimoine bâti collectif soit efficacement protégé et mis en valeur.

Nous entendons par défense du patrimoine bâti toute action entreprise afin de protéger ou mettre en valeur un bien bâti. La défense du patrimoine bâti est ainsi entendue dans son sens large et s'étend de la sensibilisation jusqu'à la conservation, en passant par la défense et la reconversion.

Le questionnaire qui suit se divise en 4 grandes parties : l'organisme, les moyens d'action, le rapport aux cadres (législatif, réglementaire et politique) et le vécu.

1 L'organisme

Nous nous intéressons ici à votre organisme ainsi qu'au territoire qu'il couvre.

1.1 Quel est le nom de votre organisme? :

1.2 Combien d'administrateurs votre organisme compte-t-il? :

1.3 Combien de membres votre organisme compte-t-il? Inscrire NA si non applicable :

1.3.1 Dans les dernières années, avez-vous observé une hausse, une baisse ou une relative stabilité du nombre des membres de votre organisme? :

1.4 Votre organisme possède-t-il une permanence? :

Oui; Non.

1.5 Votre organisme est-il logé par l'arrondissement/la municipalité ou toute autre entité publique? :

Oui; Non.

1.6 Parmi les intérêts suivants, lesquelles représentent davantage votre organisme? Veuillez distribuer les intérêts par ordre décroissant et donc placer l'intérêt le plus représentatif en premier :

Intérêt principal :

Intérêt secondaire :

Intérêt tertiaire :

Si autre, quel.s sont-il.s? :

1.6.1 À quel objet (secteur géographique, période historique, métier, type d'art, etc.) s'intéresse principalement votre organisme? :

1.7 Parmi les activités suivantes, lesquelles représentent davantage votre organisme? Veuillez distribuer les activités par ordre décroissant et donc placer l'activité la plus représentative en premier :

Activité principale :

Activité secondaire :

Activité tertiaire :

Si autre, quelle.s sont-elle.s? :

1.7.1 Les activités de votre organisme traitent-elles habituellement de questions liées au patrimoine bâti? :

Oui; Non.

1.8 Quelle est l'échelle d'intervention de votre organisme? :

1.9 Votre organisme œuvre-t-il principalement sur le territoire de la Ville de Montréal? Sélectionner **non** s'il œuvre dans une municipalité indépendante :

Oui; Non.

2 Les moyens d'action

Nous nous intéressons ici aux ressources humaines, matérielles et financières de votre organisme quant à la défense du patrimoine bâti.

2.1 Votre organisme a-t-il **créé ou mis en place** des outils afin de défendre le patrimoine en cas de menace? :

Oui; Non.

2.1.1 **Si oui**, quel.s outil.s ont été créé.s ou mis en place? :

Dépliants et autres documents d'information ; Fiches patrimoniales ; Guides ;
Plan d'actions ; Infolettres ; Inventaires ; Répertoires ; Autre.

Si autre, quel.s sont-il.s? :

2.2 Votre organisme a-t-il **accès** à des outils afin de défendre le patrimoine bâti en cas de menace? :

Oui; Non.

2.2.1 **Si oui**, à quel.s outil.s a-t-il accès? :

Dépliants et autres documents d'information ; Fiches patrimoniales ; Guides ;
Plans d'action ; Infolettres ; Inventaires ; Répertoires ; Autre.

Si autre, quel.s sont-il.s? :

2.3 Votre organisme compte-t-il des ressources humaines **internes** impliquées dans la défense du patrimoine bâti (bénévoles, stagiaires ou employés)? :

Oui; Non.

2.3.1 **Si oui**, ces ressources sont-elles rémunérées? :

Oui; Non.

2.4 Votre organisme a-t-il accès à des ressources humaines **externes** pouvant l'assister dans la défense du patrimoine bâti? :

Oui; Non.

2.4.1 **Si oui**, quelle.s sont-elle.s? :

Citoyens ; Consultants ; Médias ; Membres experts ;
Musées ; Organismes de défense du patrimoine ; Réseaux ;
Ressource de l'arrondissement ou de la ville ; Ressources du ministère ;
Sociétés d'histoire ; Sociétés privées ; Autre.

Si autre, quelle.s sont-elle.s? :

2.4.2 A quelle.s entité.s cette ou ces ressource.s humaine.s sont-elle.s affiliée.s? :

2.5 Est-ce que votre organisme a des ressources financières dédiées, en partie ou entièrement, à la défense du patrimoine? :

Oui; Non.

2.5.1 **Si oui**, cette enveloppe s'élève à environ combien de dollars? :

2.5.2 **Si non**, auriez-vous un budget dédié à la défense du patrimoine si votre situation financière le permettait? :

Oui; Non.

2.6 En cas de menace contre un bâtiment patrimonial, est-ce que des partenaires pourraient assister votre organisme dans la défense de ce dernier? :

Oui; Non.

2.6.1 **Si oui**, qui sont-ils? Veuillez nommer vos principaux partenaires potentiels :

2.6.2 Quel type de contribution pourraient-ils apporter? :

2.7 En cas de menace contre un bâtiment patrimonial, votre organisme pourrait-il avoir accès à des ressources financières afin de lutter pour sa sauvegarde? :

Oui; Non; Ne sais pas.

2.7.1 Si oui, auprès de quelle.s entité.s? :

2.8 Votre organisme peut-il agir et s'exprimer en toute indépendance lorsqu'il est question de patrimoine bâti? :

Oui; Non.

2.8.1 Si non, pouvez-vous développer? :

3 Le rapport aux cadres

Nous nous intéressons au niveau de familiarité de votre organisme à l'égard de différentes lois, politiques et règlements en lien avec le patrimoine bâti.

3.1 Votre organisme est-il familier avec les principales chartes et déclarations de l'UNESCO et d'ICOMOS en matière de patrimoine bâti, notamment les chartes de Venise (1964) et de Burra (1999) ainsi que les déclarations de Deschambault (1982) et de Québec (2008)? :

Oui; Non.

3.2 Parmi les lois québécoises suivantes, lesquelles sont familières à votre organisme? :

Loi augmentant l'autonomie et le pouvoir de la Ville de Montréal (Projet de loi 121) ;

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1) ; Loi sur le bâtiment (B-1.1) ;

Loi sur le développement durable (D-8.1.1) ; Loi sur le patrimoine culturel (P.9.002).

3.3 Votre organisme est-il familier avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)? :

Oui; Non.

3.4 Votre organisme est-il familier avec le Plan d'urbanisme de Montréal (PUM) ou de votre municipalité (si indépendante)? :

Oui; Non.

3.5 Connaissez-vous les Règlements d'urbanisme applicable à votre municipalité ou arrondissement? :

Oui; Non.

3.6 Parmi les concepts et outils d'aménagement suivants, lesquels sont familiers à votre organisme? :

Droits acquis ; Programme particulier d'urbanisme (PPU) ;
Programme d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;
Règlements d'urbanisme à caractère discrétionnaire (dérogation mineure, usage conditionnel, etc.).

3.7 Parmi les outils de conservation suivants, lesquels sont familiers à votre organisme? :

Avis d'intention de classement ; Citation patrimoniale ; Classement patrimonial ;
Déclaration patrimoniale (et sites patrimoniaux déclarés) ; Identification à l'inventaire ;
Plan de conservation ; Régime d'ordonnance ;

3.8 À votre connaissance, votre milieu d'intervention compte-t-il des bâtiments protégés selon la Loi sur le patrimoine culturel (cités, classés ou identifiés)? :

Oui; Non; Ne sais pas.

3.9 Parmi les politiques et plans d'action suivants, lesquels sont familiers à votre organisme? :

Politique culturelle du Québec ; Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 ;
Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 ;
Politique culturelle 2017-2022 de Montréal ; Plan Montréal durable 2016-2020 ;
Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal ;
Politiques en lien avec le patrimoine bâti applicables à votre municipalité (si indépendante).

3.10 Est-ce qu'un membre de votre organisme ou citoyen affilié à celui-ci est présent sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)? :

Oui; Non.

3.11 Existe-t-il, au sein de votre arrondissement ou municipalité, un Conseil local du patrimoine (CLP)? :

Oui; Non; Ne sais pas.

3.11.1 **Si oui**, est-ce qu'un membre de votre organisme ou un citoyen affilié à celui-ci est présent sur le Comité local du patrimoine? :

Oui; Non.

3.12 Existe-t-il, au sein de votre arrondissement ou municipalité, un Comité de démolition (CD)? :

Oui; Non; Ne sais pas.

4 Le vécu

Nous nous intéressons ici aux expériences de votre organisme quant à la défense du patrimoine bâti.

4.1 Sur une échelle allant de 0 (pauvre) à 10 (riche), votre organisme considère-t-il son territoire comme étant riche ou pauvre en termes de patrimoine bâti? :

4.2 De l'avis de votre organisme, le patrimoine bâti situé sur le territoire que vous couvrez est-il généralement bien **protégé**? :

Oui; Non.

4.3 De l'avis de votre organisme, le patrimoine bâti situé sur le territoire que vous couvrez est-il généralement bien **mis en valeur**? :

Oui; Non.

4.4 Les membres de votre organisme sont-ils sensibles aux enjeux entourant le patrimoine bâti? :

Oui; Non.

4.5 Votre organisme a-t-il déjà eu à défendre un patrimoine bâti menacé? :

Oui; Non.

4.5.1 **Si oui**, lequel ou lesquels? :

4.5.2 Pouvez-vous nous résumer l'une de ces luttes? :

4.5.3 Quel fut le résultat de la lutte décrite à la question précédente? :

4.5.4 Est-ce qu'un outil spécifique aurait pu vous aider dans vos luttes? Veuillez développer :

4.5.5 **Si vous avez répondu non à la question 4.5**, est-ce pour l'une des raisons suivantes? :

Si vous avez sélectionné « aucune de ces réponses », veuillez développer :

4.6 Votre organisme a-t-il déjà eu à faire des représentations auprès d'un conseiller municipal? :

Oui; Non.

4.6.1 **Si oui**, ces représentations ont-elles eu des retombées positives? :

Oui; Non.

Veillez développer si nécessaire :

4.7 Avez-vous déjà eu à faire des représentations lors d'une séance du conseil municipal? :

Oui; Non.

4.7.1 **Si oui**, ces représentations ont-elles eu des retombées positives? :

Oui; Non.

Veillez développer si nécessaire :

4.8 Avez-vous déjà eu à faire des représentations auprès d'un Comité de démolition?

Oui; Non.

4.7.1 **Si oui**, ces représentations ont-elles eu des retombées positives? :

Oui; Non.

Veillez développer si nécessaire :

4.9 Votre organisme a-t-il déjà profité de l'expertise et du soutien offerts par la Fédération Histoire Québec (FHQ) et son comité du patrimoine? :

Oui; Non.

4.10 Votre organisme souhaiterait-il obtenir davantage de ressources en lien avec la défense du patrimoine bâti? :

Oui; Non.

4.10.1 Si oui, quel type de support, d'outil ou d'information serait prioritaire pour votre organisme? Veuillez développer :

Merci pour votre contribution

Document synthèse

La protection et la mise en valeur du patrimoine bâti – Sociétés d’histoire de Mtl

Le document qui suit regroupe les résultats tirés d’une enquête réalisée par la Fédération Histoire Québec (FHQ) et le Laboratoire d’histoire et de patrimoine de Montréal (LHPM) auprès des sociétés d’histoire œuvrant sur l’île de Montréal.

1 L’organisme

1.1 Quel est le nom de votre organisme? (20/ 20 répondants) :

Atelier d’histoire Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (AHMHM), Société d’histoire Rosemont-Petite-Patrie (SHRPP), Société historique de Saint-Henri (SHSH), Atelier d’histoire de la Pointe-aux-Trembles(AHPAT), Société d’histoire du protestantisme franco-québécois (SHPFQ), Société d’histoire et de généalogie de Montréal-Nord (SHGMN), Société d’histoire du Plateau-Mont-Royal (SHPMR), Société d’histoire de Parc-Extension Historical Society (SHpeHS), Société historique Bearepaire-Beaconsfield, Société patrimoine et histoire de l’île Bizard et Sainte-Geneviève (SPHIBSG), Société pour la sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire (SSPPC), Mémoire du Mile End (MME), Société d’Histoire de Lachine (SHL), Société généalogique canadienne-française (SGCF), Société d’Histoire et de Généalogie de Verdun (SHGV), Société historique des Cavalier de LaSalle (SHCLS), Société historique de Rivière-des-Prairies (SHRDP), Société d’histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice (SHDSS), Société Historique de Montréal (SHM) Société historique de Dorval (SHD)

1.2 Combien d'administrateurs votre organisme compte-t-il? (20/ 20 répondants) :

3, 5 (3), 6, 7 (9), 8 (2), 9 (4)

Moyenne : 6.75

1.3 Combien de membres votre organisme compte-t-il? Inscrire NA si non applicable (20/ 20 répondants) :

20 (2), 40, 45, 50, 60 (3), 65, 80, 84, 125 (2), 130, 205, 210, 275, 335, NA (2)

Moyenne : 110.5

1.3.1 Dans les dernières années, avez-vous observé une hausse, une baisse ou une relative stabilité du nombre des membres de votre organisme? (19/ 20 répondants) :

Hausse : 8 Stabilité : 8 Baisse : 3

1.4 Votre organisme possède-t-il une permanence? (20/ 20 répondants):

Oui : 10 Non : 10

1.5 Votre organisme est-il logé par l'arrondissement/ la municipalité ou toute autre entité publique? (20/ 20 répondants) :

Oui : 12 Non : 8

1.6 Parmi les intérêts suivants, lesquelles représentent davantage votre organisme? Veuillez distribuer les intérêts par ordre décroissant et donc placer l'intérêt le plus représentatif en premier (19/ 20 répondants) :

Intérêt principal : Histoire (11), Documents et archives (4), Biens patrimoniaux et patrimoine bâti,

Généalogie (2), Patrimoine immatériel

Intérêt secondaire : Documents et archives (4), Biens patrimoniaux et patrimoine bâti (8), Histoire (5),

Patrimoine immatériel, Généalogie

Intérêt tertiaire : Biens patrimoniaux et patrimoine bâti (4), Documents et archives (4), Archéologie,

Généalogie (2), Aucun, Assistance à d'autres groupes, patrimoine immatériel (5), Histoire

1.6.1 À quel objet (secteur géographique, période historique, métier, type d'art, etc.) s'intéresse principalement votre organisme? (18/ 20 répondants) :

Histoire et patrimoine urbain, Histoire du territoire affilié à partir d'un moment donné (10),

Territoire ancestral de l'arrondissement ou de la ville, Franco-protestantisme surtout au 19 ieme siècle, Développement de l'arrondissement ou de la ville, Histoire des familles du Québec

(de 1621 à aujourd'hui), Généalogie à partir de la Nouvelle-France, Un bâtiment, Montréal

1.7 Parmi les activités suivantes, lesquelles représentent davantage votre organisme? (19/ 20 répondants):

Activité principale : Diffusion (3), Éducation et conférence (4), Conservation (5), Mise en valeur,

Recherche (3), Promotion, Défense, Visites à pied,

Activité secondaire : Mise en valeur, Sensibilisation (2), Exposition (2), Conservation (5), Publication (2),

Éducation et conférence (4), Recherche, Diffusion (2)

Activité tertiaire : Publication (3), Promotion, Accueil et soutien aux chercheurs, Mise en valeur (4),

Éducation et conférences (4), Recherche (3), Exposition (2), Sensibilisation, Défense

1.7.1 Les activités de votre organisme traitent-elles habituellement de questions liées au patrimoine bâti? (20/ 20 répondants):

Oui : 10 Non : 10

1.8 Quelle est l'échelle d'intervention de votre organisme? (20/ 20 répondants) :

Immeuble : _____ Lieu : 1 Quartier : 6 Arrondissement : 9 Ville : 2

Région : _____ Province : 2

1.9 Votre organisme œuvre-t-il principalement sur le territoire de la Ville de Montréal? Sélectionner non s'il œuvre dans une municipalité indépendante (20/ 20 répondants) :

Oui : 17 Non : 3

2 Les moyens d'action

2.1 Votre organisme a-t-il créé ou mis en place des outils afin de défendre le patrimoine en cas de menace? (20/ 20 répondants) :

Oui : 11 Non : 9

2.1.1 Si oui, quels outils ont été créés ou mis en place? (10(+1)/ 11 répondants) :

Dépliants et autres documents d'information : 3 Fiches patrimoniales : 3
Guides : _____ Plan d'actions : _____ Infolettres : 4 Inventaires : 5(+1)
Répertoires : _____ Autre : 4

Si autre, quels sont-ils? (3(+1)/ 11 répondants) :

Évaluations patrimoniale, Bulletins d'info et site web, Promenades, Études, Sensibilisation et
diaporama

Commentaire (SHL) : Non mais collaboration avec l'arrondissement pour l'inventaire

2.2 Votre organisme a-t-il **accès** à des outils afin de défendre le patrimoine bâti en cas de menace? : (20/ 20 répondants):

Oui : 10 Non : 10

2.2.1 Si oui, à quel.s outil.s a-t-il accès? (10/ 10 répondants) :

Dépliants et autres documents d'information : 1 Fiches patrimoniales : 4
Guides : 1 Plan d'actions : Infolettres : 1 Inventaires : 5
Répertoires : 5 Autre : 2

Si autre, quel.s sont-ils? (2/ 2 répondants) :

Présence sur le CCU et CDD, Lettre aux élus et articles dans journal

2.3 Votre organisme compte-t-il des ressources humaines **internes** impliquées dans la défense du patrimoine bâti (bénévoles, stagiaires ou employés)? (20/ 20 répondants) :

Oui : 10 Non : 10

2.3.1 Si oui, ces ressources sont-elles rémunérées? (10/ 10 répondants) :

Oui : 1 (PC) Non : 9

2.4 Votre organisme a-t-il accès à des ressources humaines **externes** pouvant l'assister dans la défense du patrimoine bâti? (20/ 20 répondants):

Oui : 9 Non : 11

2.4.1 Si oui, quelle.s sont-elle.s? (9/ 9 répondants) :

Citoyens : 4 Consultants : 2 Médias : 3 Membres experts : 3
Musées : 2 Organismes de défense du patrimoine : 5 Réseaux : 3
Ressources de l'arrondissement ou de la ville : 5 Ressources du ministère :
Sociétés d'histoire : 5 Sociétés privées : Autre :

Si autre, quelle.s sont-elle.s? (0 répondants) :

2.4.2 A quelle.s entité.s cette ou ces ressource.s humaine.s sont-elle.s affiliée.s? (2/ 9 répondants) :

Comité de citoyens du ME, Société d'histoire du PMR, Centre d'histoire de Montréal, Musée

McCord, Heritage Mtl (2), FHQ,

2.5 Est-ce que votre organisme a des ressources financières dédiées, en partie ou entièrement, à la défense du patrimoine? (20/ 20 répondants) :

Oui : 7 Non : 13

2.5.1 Si oui, cette enveloppe s'élève à environ combien de dollars? (7/ 7 répondants) :

Moins de 200\$: 3 200 à 500\$: 2 500\$ à 1000\$: 1

1000 à 5000\$: 1 5000\$ et plus :

2.5.2 Si non, auriez-vous un budget dédié à la défense du patrimoine si votre situation financière le permettait? (10/ 13 répondants) :

Oui : 8 Non : 2

2.6 En cas de menace contre un bâtiment patrimonial, est-ce que des partenaires pourraient assister votre organisme dans la défense de ce dernier? (18/ 20 répondants) :

Oui : 16 Non : 2

2.6.1 Si oui, qui sont-ils? Veuillez nommer vos principaux partenaires potentiels (16/ 16 répondants):

Heritage Montréal (4), autres sociétés d'histoires (7), citoyens engagés, Service d'urbanisme de l'arrondissement (2) ou de la ville centre, Union des églises françaises au Canada, FHQ (6), élus de l'arrondissement, APMAQ, Comité de citoyen, professionnels sensibilisés, club Richelieu médias locaux (2), Conseillers municipaux, corporation de développement communautaire,

2.6.2 Quel type de contribution pourraient-ils apporter? (16/ 16 répondants) :

Solidarité, Expertise (6), Réseautage, Aide à structurer l'action, Soutien financier (pour promotion mais pas conservation), Règlement empêchant la démolition, Système de permis et comité consultatif d'urbanisme (démolition), Appui (moral) (6), Validation des démarches, Publications, Lettre, Mobilisation, Liens avec les médias, Diffusion de l'info (2), Sensibilisation, Faire des pressions au différents organismes du quartier.

2.7 En cas de menace contre un bâtiment patrimonial, votre organisme pourrait-il avoir accès à des ressources financières afin de lutter pour sa sauvegarde? (20/ 20 répondants) :

Oui : 1(+1) Non : 9 Ne sais pas : 8

2.7.1 Si oui, auprès de quelle.s entité.s? (2/ 2 répondants) :

Donateurs privés, Collaboration financière entre l'Arrondissement et la SHL par la vente d'un album souvenir du 350ième (2017) permettant d'amasser de l'argent pour soutenir financièrement la société,

2.8 Votre organisme peut-il agir et s'exprimer en toute indépendance lorsqu'il est question de patrimoine bâti? (19/ 20 répondants) :

Oui : 15 Non : 4

2.8.1 Si non, pouvez-vous développer? (4/ 4 répondants) :

Nous sommes un organisme hébergé et subventionné par l'arrondissement (4) – SPHIBSG,

SHL, SHGV et SHCLS

3 Le rapport aux cadres

3.1 Votre organisme est-il familier avec les principales chartes et déclarations de l'UNESCO et d'ICOMOS en matière de patrimoine bâti, notamment les chartes de Venise (1964) et de Burra (1999) ainsi que les déclarations de Deschambault (1982) et de Québec (2008)? (20/ 20 répondants) :

Oui : 2 Non : 18

3.2 Parmi les lois québécoises suivantes, lesquelles sont familières à votre organisme? (20/ 20 répondants) :

Loi augmentant l'autonomie et le pouvoir de la Ville de Montréal (Projet de loi 121) : 1

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1) : 4 Loi sur le bâtiment (B-1.1) : 1

Loi sur le développement durable (D-8.1.1) : 2 Loi sur le patrimoine culturel (P.9.002) : 8

3.3 Votre organisme est-il familier avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)? (20/ 20 répondants) :

Oui : 5 Non : 15

3.4 Votre organisme est-il familier avec le Plan d'urbanisme de Montréal (PUM) ou de votre municipalité (si indépendante)? (20/ 20 répondants) :

Oui : 8 Non : 12

3.5 Connaissez-vous les Règlements d'urbanisme applicable à votre municipalité ou arrondissement? (20/ 20 répondants) :

Oui : 7 Non : 13

3.6 Parmi les concepts et outils d'aménagement suivants, lesquels sont familiers à votre organisme? (20/ 20 répondants) :

Droits acquis : 7 Programme particulier d'urbanisme (PPU) : 11

Programme d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : 9

Règlements d'urbanisme à caractère discrétionnaire (dérogation mineure, usage conditionnel, etc.) : 6

*MME, AHPAT, SHRDP et SHPMR connaissent chaque

3.7 Parmi les outils de conservation suivants, lesquels sont familiers à votre organisme? (20/ 20 répondants) :

Avis d'intention de classement ; 6 Citation patrimoniale ; 8 Classement patrimonial ; 8

Déclaration patrimoniale (et sites patrimoniaux déclarés) ; 3 Identification à l'inventaire ; 4

Plan de conservation ; 3 Régime d'ordonnance ; 1

3.8 À votre connaissance, votre milieu d'intervention compte-t-il des bâtiments protégés selon la Loi sur le patrimoine culturel (cités, classés ou identifiés)? (20/ 20 répondants) :

Oui : 14 Non : 4 Ne sais pas : 2

3.9 Parmi les politiques et plans d'action suivants, lesquels sont familiers à votre organisme? (20/ 20 répondants):

Politique culturelle du Québec : 7 Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 : 1

Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 : 2

Politique culturelle 2017-2022 de Montréal : 5 Plan Montréal durable 2016-2020 : 2

Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal : 5

Politiques en lien avec le patrimoine bâti applicables à votre municipalité (si indépendante) : 1

3.10 Est-ce qu'un membre de votre organisme ou citoyen affilié à celui-ci est présent sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)? (20/ 20 répondants) :

Oui : 4 Non : 16

3.11 Existe-t-il, au sein de votre arrondissement ou municipalité, un Conseil local du patrimoine (CLP)? (19/ 20 répondants) :

Oui : 3 Non : 8 Ne sais pas : 8

3.11.1 Si oui, est-ce qu'un membre de votre organisme ou un citoyen affilié à celui-ci est présent sur le Comité local du patrimoine? (3/ 3 répondants):

Oui : 1 (DSS) Non : 2

3.12 Existe-t-il, au sein de votre arrondissement ou municipalité, un Comité de démolition (CD)? (20/ 20 répondants):

Oui : 10 Non : 2 Ne sais pas : 8

4 Le vécu

4.1 Sur une échelle allant de 0 (pauvre) à 10 (riche), votre organisme considère-t-il son territoire comme étant riche ou pauvre en termes de patrimoine bâti? (20/ 20 répondants) :

1 () - 2 () - 3 () - 4 (1) - 5 (7) - 6 (2) - 7 (2) - 8 (1) - 9 (1) - 10 (6)

4.2 De l'avis de votre organisme, le patrimoine bâti situé sur le territoire que vous couvrez est-il généralement bien protégé? (20/ 20 répondants) :

Oui : 12 Non : 8

4.3 De l'avis de votre organisme, le patrimoine bâti situé sur le territoire que vous couvrez est-il généralement bien mis en valeur? (20/ 20 répondants) :

Oui : 10 Non : 10

4.4 Les membres de votre organisme sont-ils sensibles aux enjeux entourant le patrimoine bâti? (20/ 20 répondants) :

Oui : 19 Non : 1

4.5 Votre organisme a-t-il déjà eu à défendre un patrimoine bâti menacé? (20/ 20 répondants) :

Oui : 15 Non : 5

4.5.1 Si oui, lequel ou lesquels? (15/ 15 répondants) :

AHMHM : École Baril, Église Saint-Clément, Église Très-Saint-Nom-de-Jésus,

SHRPP : Clinique des inspections des viandes et Maisons « Shoebox »

AHPAT : Église Sainte-Germaine-Cousin, Moulin à vent de Pointe-aux-Trembles

SHGMN : Maison Brignon dit Lapierre

SHPMR : Hôtel-Dieu et Institut des Sourds Muets

SHpeHS : Passerelle ferroviaire (délabrée) et Maison du gardien (démolie par comi. Scolaire)

SHBB : La maison Tendance (Trend House) et d'autres maisons anciennes

SPHIBSG : Une des dernières maisons de ferme (1810)

SSPPC : L'ancien Hôtel Pointe-Claire/ Le Pionnier, intervention pour la préservation de

maisons anciennes et pour la mise en valeur de la Pointe (moulin et couvent)

MME : Théâtre Rialto, Monastère des Carmélites, Bain Saint-Michel

4.5.2 Pouvez-vous nous résumer l'une de ces luttes? (13/ 15 répondants) :

AHMHM – Protection de l'orgue de l'église TSNJ alors mise en vente par la participation à une coalition. Ils ont réalisé un document d'évaluation patrim. et une proposition de mise en valeur de l'église et de son orgue.

AHPAT : Convaincu le comité de démolition de ne pas émettre un permis de démolition (Église Saint-Germaine-Cousin en 2004), Incité la Ville-Centre à acheter le moulin à vent de PAT en 2000.

SHFMN : Citation de la maison

SHPMR : Ont fait partie d'une coalition afin d'empêcher la transformation de l'Hôtel-Dieu en condos

SHpeHS : Voulait conserver une partie de la passerelle – des experts en patrimoine ont écrit des lettres mais la population n'était pas très intéressé

SHBB : Pour la Maison Tendance, nous avons l'appui de ICOMOS, du fils de l'architecte, de journalistes (articles de journaux, entrevue radio)...

SPHIBSG : Nous avons engagé un architecte spécialisé en la matière. Il avait été commandité par un de nos membres. Le rapport a été remis au CCU. Un de nos membre du c.a. (architecte) a fait une représentation. Nous avons eu l'appui d'une société d'histoire le soir de la présentation. Une campagne de sensibilisation a été organisée avec l'appui d'une campagne publicitaire.

SSPPC : En juillet 2018, la Ville de Pointe-Claire a émis un avis de démolition pour le Pionnier, nous (avec des citoyens) l'avons contesté. Après un comité de démolition et un appel, la ville a confirmé la démolition, mais a demandé au promoteur de revoir son projet qui ne correspond.

4.5.2 Pouvez-vous nous résumer l'une de ces luttes? (suite) :

pas au PPU et au code villageois (il s'agissait d'un massif complexe de 3 fois la volumétrie du bâtiment à démolir, qui ne cadrerait donc pas dans le village). Une seconde phase s'est engagée ce printemps (Rencontre du CD, rencontre d'appel).

MME : Bain Saint-Michel (ancienne piscine municipale utilisée depuis sa fermeture comme lieu de diffusion culturelle et convoitée par différents organismes) – la structure en mauvais état doit être restaurée) MME a participé à documenter le lieu en appui au mouvement citoyen et (plus tard) à l'arrondissement du PMR

SHGV : Recherches patrimoniales et collaboration avec l'arrondissement de Verdun

SHCLS : Début 90 – Protection et restauration du Moulin Flemming au travers d'une contrib. du ministère acquise grâce à des représentations.

SHRDP : Lettre aux élus et article dans le journal de quartier

SHDSS : Depuis plus de 20 ans nous réclamons la prise en charge de cette croix par la Ville (entretien). Nous avons réalisé une étude patrimoniale en 2008 qui a conduit à la mise en place d'un comité d'experts par le service d'urb.. Un rapport d'évaluation a été remis en 2012 reconnaissant les différentes valeurs de cette croix et recommandant sa restauration et la rédaction d'un protocole de prise en charge qui servirait de modèle dans ce type d'intervention. Le dossier est demeuré lettre morte malgré nos appels répétés (lettres, rencontres, etc.). Lors de la première réunion du Comité Consultatif Local en Patrimoine et Toponymie à l'automne 2017, nous avons remis le dossier à l'ordre du jour. Nous avons également alerté la population sur l'état vétuste de la croix par des conférences publiques. Le dossier a été étudié/ réétudié

4.5.2 Pouvez-vous nous résumer l'une de ces luttes? (suite) :

par différents services de l'arrondissement et de la Ville depuis. Le CCLPT a émis la
recommandation de restaurer la croix.

4.5.3 Quel fut le résultat de la lutte décrite à la question précédente? (15/ 15 répondants) :

AHMHM – Protection de l'orgue et réouverture de l'église par le nouvel évêque de Montréal

SHRPP – Nous avons aidé à sauver la façade d'une petite maison « Shoebox » et influencé le contenu des règlements

AHPAT : L'église a été préservée et transformée en salle communautaire/ CPE – le reste du terrain a été développé (habitation à vocation multiple). Le moulin a été restauré et mis en valeur en 2009.

SHGMN : La maison est utilisée par l'arrondissement à des fins culturelles

SHPMR : Pour l'instant les bâtiments sont préservés et continuent d'être dans le dom. public

SHpeHS : Échec, les élus municipaux n'ont pas appuyé le projet

SHBB : Les inspections accompagnant la demande de permis sont commanditées par les propriétaires et donc plutôt biaisées, à notre avis. Le comité de démolition a fait fi de nos arguments et a accordé un permis de démolition. Le propriétaire était bien content. Les permis de démolition à Beaconsfield sont à peu près toujours accordés, même pour les maisons anciennes (encore à l'automne 2018, une maison dont la partie originale datait de 1890 a été démolie). Les propriétaires n'ont qu'à laisser la maison à l'abandon pour quelques mois. Le rapport d'inspection fait alors valoir que le bâtiment est insalubre à cause de moisissures, d'infiltration d'eau...Et le tour est joué.

SPHIBSG : La maison a été détruite malgré deux rencontres en privé avec monsieur le maire

SSPPC : Le 6 mai dernier, le conseil municipal a confirmé la démolition du bâtiment et a autorisé le projet de remplacement du promoteur (toujours aussi massif complexe de condos)

4.5.3 Quel fut le résultat de la lutte décrite à la question précédente? (suite) :

MME : La Ville de Montréal a consenti le budget de restauration nécessaire, l'édifice a été reconnu formellement à usage culturel, l'arrondissement gère la collaboration avec le milieu artistique local.

SHL : Les promoteurs ont dû abandonner

SHGV : La maison Nivard est devenue un musée

SHCLS : Protection et mise en valeur du moulin avec réinvestissement récent

SHRDP : En cours

SHDSS : Le dossier a obtenu une conclusion heureuse ces derniers jours avant le remplacement de la croix, le 15 mai 2019. La SHDSS a filmé toute l'opération afin de documenter convenablement. Une inauguration officielle est prévue à l'automne 2019 après le réaménagement du site. Nous poursuivons nos démarches pour l'implantation d'un panneau d'interprétation. À cet effet, nous soumettrons un texte lors de la prochaine réunion du CCLPT le 25 juin.

4.5.4 Est-ce qu'un outil spécifique aurait pu vous aider dans vos luttes? (8/ 15 répondants) :

AHPAT : Dans les deux cas, la mobilisation a été suffisante

SHGMN : Publicité

SHPMR : Un financement permettant de faire une étude plus élaborée pour souligner la valeur patrimoniale de l'ensemble des bâtiments

SHBB : Il faudrait arriver à convaincre les élus municipaux de la valeur du patrimoine bâti. Et intéresser les propriétaires à la pertinence de sauvegarder les maisons patrimoniales – la société manquait de ressources humaines, de connaissances et d'outils quant à la défense du patrimoine bâti

SPHIBSG : La presse aurait pu aider à sensibiliser d'avantage l'opinion publique

SSPPC : Une façon de contraindre les propriétaires à entretenir le bâtiment (laissé à l'abandon, il a été inondé). Une marche à suivre (financière et humaine), éléments dans la loi à valider et méthodes de contestation)

SHCLS : Aide politique et représentation à l'échelle nationale, sensibilisation quant à la valeur du patrimoine

SHDSS : Nous avons alerté la population, les médias et interpellé les élus en plus de prendre en charge (financièrement) la documentation préalable à l'intervention. Nous considérons intervenir avec une demande de citation lorsque nous avons été informé de la production d'une nouvelle croix par les ateliers de la Ville, il y a un mois.

4.5.5 Si vous avez répondu non à la question 4.5, est-ce pour l'une des raisons suivantes? (3/ 5 répondants) :

Nous n'en avons pas eu l'occasion : 2

Nous n'avions pas les connaissances et/ ou les outils nécessaires : _____

Nous n'avions pas les ressources humaines nécessaires : _____

Notre mandat ne s'étend pas à la défense du patrimoine bâti : 1

Aucune de ces réponses : _____

Si vous avez sélectionné « aucune de ces réponses », veuillez développer :

4.6 Votre organisme a-t-il déjà eu à faire des représentations auprès d'un conseiller municipal? (19/ 20 répondants) :

Oui : 16 Non : 3

4.6.1 Si oui, ces représentations ont-elles eu des retombées positives? (16/ 16 répondants) :

Oui : 9 Non : 7

Veillez développer si nécessaire :

+; Influence sur le contenu des règlements (SHRPP); Soutient de la municipalité dans la mise en valeur du site patrimonial de l'institut Feller (SHPFQ); Prot. d'une croix de chemin (SHGMN); Protection d'un bâtiment (SHPMR); L'arr. à adopté une des suggestions (SHpeHS); Obtention d'un budget discrétionnaire et d'un local dans une maison a valeur patrimoniale (SHDSS).

Veillez développer si nécessaire (suite) :

- Non-recevoir du ministère des transports malgré l'appui des élus locaux (SHSH);

Tout dépend du conseiller (cas de nonchalance)(SHMHM); Seulement un conseiller sur 6 et le

le maire semble intéresser (SHBB); On nous écoute par politesse. Il réponde que la loi n'est

adéquate pour protéger les bâtiments auxquels nous nous intéressons (2)(SPHIBSG et

SHGV); Les conseillers municipaux de PC ne sont pas sensibles aux questions patrimoniales

(SSPPC); Nous avons demandé à plusieurs reprises à être relocalisé dans un immeuble

correspondant à nos besoin, sans succès (SGCF).

4.7 Avez-vous déjà eu à faire des représentations lors d'une séance du conseil municipal? (20/ 20
répondants) :

Oui : 10 Non : 10

4.7.1 Si oui, ces représentations ont-elles eu des retombées positives? (12/ 10 répondants) :

Oui : 7 Non : 5

Veillez développer si nécessaire :

+ Obtention d'un budget de fonctionnement, Obtention de projet, Sauvegarde d'un élément

patrimonial, Protection d'un bâtiment, Sensibilisation des élus.

- Demande de réaménagement urbain pour percée visuelle vers œuvre d'art (sans réponse);

Révision du projet, mais réalisation d'un projet tout aussi problématique.

4.8 Avez-vous déjà eu à faire des représentations auprès d'un Comité de démolition (19/ 20 répondants)?

Oui : 4 Non : 15

4.8.1 Si oui, ces représentations ont-elles eu des retombées positives? (4/ 4 répondants) :

Oui : 1 Non : 3

Veillez développer si nécessaire () :

+ Ils ont conservé quelques aspects décoratifs (porte, clôture).

- Une seule fois pour des maisons patrimoniales. La première demande de permis de démolition a été refusée mais, comme la propriété a été laissée à l'abandon, la demande a été accordée l'année suivante lors d'une deuxième demande. La maison a été démolie malgré tout; La démolition du Pionnier n'a pue être empêcher malgré une suspension.

4.9 Votre organisme a-t-il déjà profité de l'expertise et du soutien offerts par la Fédération Histoire Québec (FHQ) et son comité du patrimoine? (19/ 20 répondants) :

Oui : 3 Non : 16

4.10 Votre organisme souhaiterait-il obtenir davantage de ressources en lien avec la défense du patrimoine bâti? (17/ 20 répondants) :

Oui : 14 Non : 3

4.10.1 Si oui, quel type de support, d'outil ou d'information serait prioritaire pour votre organisme? Veuillez développer (12/ 20 répondants) :

Formation sur les différentes lois et mécanismes (4), Guide sur les règlements d'urbanisme, Guide sur le patrimoine bâti local, Réseautage entre intervenants, Représentation des sociétés d'histoire sur le plan municipal + national lors de nouvelles politiques en matière de patrimoine, Expertise quant à la valeur patrimoniale des bâtiments, financement additionnel, Plus de séances/ ou communication comme celui du Soc. de Rosemont en 2018 sur nos expériences avec les maisons shoebox*, « Comment convaincre les élus? », Arguments pour la conservation du patrimoine, Formation en conservation du patrimoine (2), Lettre de soutiens et communiqués dans les médias nationaux (3), Un petit guide « En cas de menace directe, quoi faire? » indiquant qui contacter, comment bâtir un dossier de contestation, etc. (3), Liste d'actions à considérer, Boîte à outils regroupant les ressources collectives (par ex. H-MTL d'Heritage Montréal), Documentation, Appui politique/ moral, Documentation et diffusion des expériences vécues, Création d'un outil permettant aux sociétés de communiquer entre elles, Formation quant à la création et l'entretien de sites internet et page Facebook.

*synergie